Hydrodiplomatie et Changement Climatique pour la Paix au Moyen-Orient:

Cas du Bassin du Nil

Palais du Luxembourg- salle Clémenceau
Le 11 décembre 2017
(14:00-18:30)

Table des matières

Note de concept **3**

Programme **2**

Session 1 : Géopolitique du Bassin du Nil : processus politique pour la réduction des foyers de tensions et les impacts des changements globaux 3

Session 2 – L'Hydrodiplomatie du Bassin du Nil: sécurisation des ressources hydriques pour les générations futures 5

Compte-rendu 8

Déclaration **74**

Note de concept

Au cours des deux dernières années, le Palais du Luxembourg s'est vu accueillir deux colloques sur l'Hydrodiplomatie et le changement climatique concernant les bassins de l'Oronte et du Jourdain, rassemblant ainsi un grand nombre d'experts qui ont échangé leurs points de vue sur les différents thèmes abordés.

Ces colloques ont été organisés à l'initiative du Sénateur Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France et de Monsieur Fadi Comair, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Président de MEDURABLE et initiateur du concept d'Hydrodiplomatie.

Après le succès de ces deux colloques[1], il a été décidé qu'un troisième colloque serait organisé pour le Bassin du Nil, qui aborderait les thèmes suivants :

- Géopolitique du Bassin du Nil : processus politique pour la réduction des foyers de tension et l'impact des changements globaux.
- Hydrodiplomatie du Bassin du Nil : sécurisation des ressources hydriques pour les générations futures.

L'objectif de ce colloque est de réfléchir aux enjeux géopolitiques, environnementaux et sécuritaires qui touchent les pays riverains du Nil afin de maintenir un climat de paix à travers l'Hydrodiplomatie et l'application des recommandations de l'accord de Paris (Cop 21, Marrakech Cop 22) ainsi que du Pacte de Paris (2015).

L'approche de coopération prônée par cette initiative nécessite l'application de la GIRE et la mise en place des dispositions prévues par l'accord et le Pacte de Paris sur les cours d'eaux internationaux par les pays riverains, le but étant de créer par la suite une agence régionale de bassin. Une telle initiative est primordiale pour la formulation des programmes de politiques de coopération entre les nations riveraines.

Dans un premier temps, ce colloque analysera la situation géopolitique du Nil, l'impact du changement climatique sur l'offre et la demande des ressources, et proposera par la suite une Hydrodiplomatie active pour ce bassin.

Cette démarche permettrait à long terme d'aboutir à une situation de succès mutuel du type «gagnant-gagnant» pour les pays riverains en question et d'initier une coopération régionale dans le cadre d'un processus politique durable.

À partir de l'expérience acquise sur d'autres bassins dans le monde et en se référant aux recommandations des deux derniers colloques sur l'Oronte et le Jourdain, cette rencontre aura aussi pour objectif de proposer la mise en place d'une «feuille de route » des politiques d'adaptations, de sécurisation et de gestion des ressources pour le bassin du Nil.

Pour ce faire, nous avons besoin de la participation des décideurs politiques, du secteur public , du privé et de la bonne volonté de tous les acteurs concerné afin de garantir la réalisation des objectifs du développement durable ; notamment les

[1] «Hydrodiplomatie et Changement Climatique pour la Paix au Proche-Orient : cas du Bassin de l'Oronte » en2015 et « Hydrodiplomatie et changement climatique pour la paix au Moyen-Orient : cas du Bassin du Jourdain » en 2016,

ODD 2, 6, 7.

L'accomplissement de cette démarche serait concevable grâce à l'établissement d'un processus politique progressif soutenu par les contributions des donateurs et des financiers (la Banque Mondiale, L'Agence Française de développement, la Banque Islamique, le Fonds Koweitien, l'Union Européenne…) en vue de favoriser la mise en œuvre de nouveaux projets d'infrastructure hydrauliques et de l'utilisation rationnelle de l'eau à travers l'application de technologies innovantes. L'objectif étant de sécuriser cette ressource pour les générations futures et d'assurer de ce fait la demande croissante pour les années à venir.

Le colloque a pour finalité d'éclaircir, de mettre en relief et d'insister sur l'importance de la coopération des décideurs, des experts et des politiciens pour lancer un dialogue constructif permettant la résolution pacifique des tensions relatives au bassin du Nil.

Le Nil : Enjeu sécuritaire

Les bassins transfrontaliers de la rive Sud–Est de la Méditerranée constituent des foyers de tensions et de conflits entre les Nations mais aussi un espace de coopération entre les hommes quelle que soit leur ethnie, leur religion et leur appartenance.

Aujourd'hui, plus que jamais, la raréfaction de cette ressource en eau, essentielle à la survie de l'Homme, est facteur de tensions et de conflits. De plus, le réchauffement climatique est au cœur des débats et les Etats sont confrontés à des enjeux sécuritaires et stratégiques liés à la pénurie des ressources. Le nombre de réfugiés climatiques et politiques augmente et leur déplacement provoque un choc économique, et environnemental dans le monde entier et surtout sur le pourtour méditerranéen.

Le Moyen-Orient -partie intégrante de la Méditerranée- est déjà fortement pénalisé par la dégradation de l'environnement couplée à une forte croissance démographique, avec une concentration urbaine dans les zones littorales sensibles, et à un déplacement de populations (réfugiés) suite aux conflits politiques. Cette situation génère une pénurie d'eau qui devient une problématique importante dans la mesure où elle peut être source de conflits violents, dans une région déjà affectée par la raréfaction des précipitations.

Situé entre la rive orientale de la méditerranée et le continent africain, le Nil est au cœur d'enjeux géopolitiques majeurs, à l'échelle régionale et internationale. Les pays concernés sont confrontés à une problématique sécuritaire et stratégique qui freine leur développement, provoquant ainsi des foyers de tensions entre les différents pays du bassin.

En effet, le Nil représente une source de pouvoir politique et économique pour les Etats riverains, en particulier pour l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie, chacun d'eux revendiquant une position hydro-politique souveraine sur le fleuve.

La situation géopolitique régionale du bassin du Nil a été à maintes reprises ébranlée par les conflits politico-militaires. Le Nil devient alors un enjeu transfrontalier et donc interétatique et les projections sur l'avenir de la région sont mitigées.

Le Nil est formé par la confluence du Nil Blanc, qui prend sa source au Burundi et Rwanda, et du Nil Bleu où se situe le lac de Tana, qui forme la région du Nil Bleu de l'Ethiopie et fournit environ 86% des ressources en eau du bassin. Ce fleuve dont le volume moyen annuel est évalué aux alentours de 84 milliards de m3 avec

une importante irrégularité interannuelle, parcourt 6695 kilomètres et traverse 11 pays qui sont : le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, le Congo, le Burundi, le Kenya, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Soudan du Sud et le Soudan et rejoint la Méditerranée à travers l'Egypte.
Les experts ont toujours affirmé que la gestion de ce bassin a toujours été un sujet de différends, entre les multiples pays riverains qui comptent parmi les plus pauvres du monde, ce qui rend leur population vulnérable face à la famine et la maladie.
Il s'agit d'une région fortement marquée par la forte croissance démographique et la dégradation de l'environnement. Notons aussi l'existence d'une instabilité suite aux tensions dans les pays riverains de la Méditerranée et dans les pays de l'Afrique de l'Est, surtout que ce fleuve répond aux besoins hydrauliques, à l'irrigation agricole, et contribue aussi au développement économique des pays concernés comme à la navigation commerciale intérieure, au tourisme et à la production d'électricité. C'est pour cette raison que le fleuve du Nil est un enjeu de sécurité humaine particulièrement important.

Quelle configuration pour la résolution des différends autour du bassin du Nil ?

Actuellement la question de la répartition des eaux du Nil s'inscrit dans le cadre de l'accord bilatéral Egypte-Soudan de 1959 et aussi dans le cadre de l'agenda des relations diplomatiques entre l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie. Néanmoins la gestion fragmentée de cette ressource compromet de plus en plus le développement socio-économique des pays riverains. Comme c'est le cas pour l'Ethiopie, située en amont, qui finalise actuellement le projet du barrage "Grande Renaissance" par une action unilatérale et sans concertation préalable avec les pays en aval du bassin.

Ce réservoir serait-il un projet générant des bienfaits pour les pays situés à l'aval du bassin ou un sujet de tensions quant à sa légitimité?

La construction de ce barrage suscite un questionnement relatif à son impact sur le débit du fleuve, d'où la nécessité d'établir un dialogue, afin d'éviter toute confrontation potentielle.

Cette nouvelle donne a incité l'Egypte à opter pour une Hydrodiplomatie active et une démarche participative entre les États en amont du bassin qui sont des anciennes colonies britanniques, et qui sont donc liés par les décisions administratives prises avant leur indépendance, notamment la promesse de ne pas entreprendre de travaux hydrauliques sans accord préalable.

Cette situation s'est compliquée avec l'accession à l'indépendance de la République du Soudan du Sud qui remet en question le partage des ressources du Nil entre ce pays et le Soudan initial. Les conflits interétatiques et internes, à l'instar du conflit inter-soudanais, posent problème quant à la stabilité des relations diplomatiques.

Ainsi, le Nil est au cœur d'enjeux géostratégiques majeurs à l'échelle régionale. *La gestion non durable du bassin du Nil causera-t-elle une situation « hydro-conflictuelle » qui pèsera lourd sur la diplomatie des pays concernés ?*

Il est donc primordial que dans ce monde interdépendant, les coopérations pacifiques telles que l'initiative du bassin du Nil se développent, car c'est un élément vital pour la résolution des conflits. D'autre part, dans ce contexte régional géopolitiquement très compliqué, la diplomatie égyptienne, qui continue jusqu'à

présent à œuvrer pour une solution pacifique, pourra-t-elle aboutir à un consensus durable à long terme pour le partage équitable de l'eau transfrontalière ?

La coopération internationale sur les questions de l'eau est donc d'une importance capitale pour le Moyen-Orient en raison de ses nombreuses ressources en eau partagées mais rares. L'importance de l'Hydrodiplomatie dans la promotion de cette coopération est progressivement reconnue dans le monde et dans la Région Méditerranéenne en particulier, là où la rareté de l'eau naturelle est exacerbée par le changement climatique rapide et où une série de tensions sous régionales impliquant directement ou indirectement les problèmes d'eau, coexistent.

L'Hydrodiplomatie :outil de coopération entre les Nations.

L'Hydrodiplomatie pour la prévention et la résolution des conflits entre les partis en compétition devrait être encadrée et encouragée sous une approche «eau pour la paix», abandonnant les points de vue et les discours de «guerre pour l'eau». Elle devrait être facilitée par l'adhésion et l'utilisation des cadres institutionnels et internationaux appropriés en parallèle avec le dialogue et la coopération, fondée sur le partage équitable et l'utilisation raisonnable de l'eau, au niveau des bassins transfrontaliers.

De même, l'Hydrodiplomatie active serait le moyen le plus fiable pour garantir un partage adéquat du Nil et aboutir à une utilisation raisonnable de ses ressources. Ce nouveau pas vers la coopération, nécessite la mise en place d'un mécanisme d'application de la GIRE (Gestion Intégrée des Ressources en Eau) au niveau des bassins transfrontaliers, qui conduira à une situation "Gagnant-Gagnant" entre les Etats du Bassin.

Il est important de garantir la sécurité alimentaire, énergétique et humaine dans ces pays, à travers un partage équitable des ressources du Nil, pour la préservation de la paix et de la sécurité régionale. Une gestion des ressources en eau commune, participative, intégrée et durable soutenue et mise en œuvre par les pays riverains, devrait donc être prise en compte.

L'acceptation et l'utilisation de la notion de «**Nexus Eau-Energie-Alimentation**» dans l'agenda international élargit la portée et le potentiel de l'Hydrodiplomatie, puisque le Nexus contribue à l'interdépendance entre de nombreux aspects importants de la vie et de l'économie des sociétés et des pays.

De même, l'Hydrodiplomatie pourrait aboutir à des accords équilibrés et viables impliquant toutes les composantes du Nexus, bénéfiques aux pays riverains.

L'Hydrodiplomatie permet d'établir une nouvelle gouvernance permettant de relever le défi des politiques de l'eau, en particulier les politiques portant sur l'eau potable, sur l'agriculture et l'assainissement, en adoptant des techniques innovantes dans le cadre d'une gestion intégrée tout en préservant les incidences socio-économiques.

Cette gouvernance regroupe la participation de tous les acteurs concernés par la cause, notamment à travers le Partenariat Public Privé (PPP). La lutte contre le réchauffement climatique touche toute la population mondiale ; il faut ainsi faire appel aux acteurs privés, publics et aux citoyens pour réussir de manière efficace à contrer les effets néfastes de ce phénomène.

En conclusion, l'Hydrodiplomatie basée sur les concepts cités ci-dessus crée une dynamique de développement économique, au niveau des bassins transfrontaliers permettant ainsi aux pays riverains de profiter des programmes de financement destinés au développement des secteurs économiques des cours d'eau internationaux.

Ce processus s'appuie sur les niveaux de bienfaits socio- économiques ainsi que sur les opportunités de coopération, favorisant le développement durable des pays qui se partagent le même bassin éloignant ainsi le spectre des conflits politiques ou militaires, en vue d'une paix durable.

L'Hydrodiplomatie et le Pacte de Paris devraient favoriser l'échange d'information entre les pays riverains et la concrétisation de projets d'infrastructure au niveau des cours d'eau transfrontaliers, dans le but d'aboutir à une **organisation régionale de bassin**.

Ce colloque posera-t-il un jalon supplémentaire pour l'identification ancestrale de « l'Egypte, don du Nil » tout en gardant sa pérennité dans la région?

Fadi Georges Comair

Programme

14:00–14:15 **Accueil et animation du colloque**

- **M. Olivier Cadic,** Sénateur représentant les français établis hors de France.
- **M. Fadi Comair,** Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Président de MEDURABLE

14:15–14:40 **Ouverture du colloque**

- **Mme Catherine Morin-Desailly, Sénatrice, Présidente du groupe d'amitié France-Egypte**
- **M. Loïc Fauchon**, Président honoraire du Conseil Mondial de l'Eau et Président de la Société des Eaux de Marseille.

14:40–15:30 **Interventions des ministres**

Modérateur **M. Brice Lalonde, Président de l'Académie de l'Eau.**

- **S.E M. César Abi Khalil, Ministre de l'Energie et de L'Eau-Liban.**

Conférencier Principal

- **S.E.M. Mohammed Abdel Ati, Ministre Egyptien des Ressources Hydriques et de l'Irrigation.**

- **S.E.M. Hasan Al–Janabi, Ministre des Ressources hydriques, Irak**

Annonce de la 4ème Edition du colloque intitulé:
Hydrodiplomatie et Changement Climatique pour la Paix au Moyen-Orient: Cas du bassin du Tigre et de l'Euphrate.

15:30-16:30	Session 1 : Géopolitique du Bassin du Nil : processus politique pour la réduction des foyers de tensions et les impacts des changements globaux

Les grands enjeux globaux du début du XXI siècle sont liés entre eux et ont des répercussions sur le développement du bassin du Nil. De plus, l'impact des changements globaux sur les pays de ce bassin aurait des conséquences néfastes sur les ressources en eau, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, comme sur les besoins en eau et sur l'efficience d'utilisation de cette ressource pour les différents usages.

L'objectif de cette session est d'identifier les foyers de tension qui pèsent sur les pays riverains et de proposer l'adoption du concept de l'Hydrodiplomatie.

L'adoption de l'Hydrodiplomatie sur ce bassin pourrait modifier la nature des relations diplomatiques entre les pays riverains, permettant la résolution des différends à travers la coopération, diminuant ainsi le risque de conflits en faveur du développement économique, de la sécurité alimentaire et de l'autosuffisance énergétique.

Modérateurs	**M. Pierre GENY, Secrétaire Perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer.** **M. Fadi Comair, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Président de MEDURABLE.**
Conférencier Principal	**M. Pierre-Yves Collombat, Sénateur, président délégué pour le groupe d'amitié France-Ethiopie**
Les intervenants	▪ **L'Initiative du bassin du Nil (IBN) : approche de coopération pour la sécurisation de l'eau** S.E.M. Mahmoud Abou Zeid, président du Conseil Arabe de l'Eau. ▪ **Le Conseil Arabe de l'Eau : initiatives relatives aux bassins transfrontaliers** S.E. Prof. Hussein El-Atfy, Secrétaire Général, Conseil Arabe

de l'Eau.

- **Le rôle du Soudan dans le renforcement de la coopération régionale sur le bassin du Nil.**

  S.E Prof. Seif El Din Hamad Abdullah, Ancien Ministre des Ressources en Eau du Soudan.

- **Le barrage de la Grande Renaissance : Scénarios de la première mise en eau et les implications en aval du bassin.**

  Prof. Yasir A. Mohamed (HRC-Sudan/IHE-Delft) .

- **Le Pacte de Paris sur l'eau : adaptabilité au bassin du Nil**

  M. Jean-François Donzier, Secrétaire Général du Réseau International des Organismes de bassin.

16 :30-17 :10 **Table ronde animée par Mme Marie-France Chatin, RFI**

Le Bassin du Nil :
L'Avenir de la coopération entre les pays riverains

- **Prof. Michael Scoullos, Président du GWP Med**
- **M. Jean-Louis Guigou, Président d'IPEMED**
- **S.E.M. Miguel Angel Moratinos, Ancien Ministre Espagnol des Affaires Etrangères**

17 :10-17 :20 **Pause-Café**

Table Ronde Technique

17:20-18:30 Session 2 – L'Hydrodiplomatie du Bassin du Nil: sécurisation des ressources hydriques pour les générations futures

L'eau est devenue le défi majeur du XXIe siècle notamment quand il s'agit d'envisager les conditions de son accessibilité aux citoyens et de son partage équitable au niveau des bassins transfrontaliers.

La répartition inégale du débit du Nil ainsi que les impacts du changement climatique se font déjà sentir dans la région. La situation socio-économique des pays du bassin reste jusqu'à présent très difficile.

Cette exigence, qui est directement liée à la croissance démographique dans le bassin du Nil, constitue l'élément essentiel des négociations sur le partage des eaux du fleuve.

Le phénomène d'hydro-conflictualité agit sur les cours d'eau internationaux et transfrontaliers et devient une préoccupation majeure. Les besoins ne cessent d'augmenter alors que les ressources sont limitées.

Dans la région du Nil, les approches sectorielles de la gestion de l'eau sont toujours présentes dans de nombreux pays et ne sont pas en mesure de répondre aux besoins contemporains pour une gestion durable des ressources ; d'où l'intérêt de sécuriser l'alimentation des pays sur le plan quantitatif et qualitatif pour les générations futures.

Les PPP pourraient aussi s'appliquer comme moyen afin d'aider et de finaliser les montages financiers des projets d'eau dans les différents secteurs d'utilisation.

L'objectif de cette session est donc de veiller à ce qu'on tienne compte de l'ensemble du cycle hydrique qui intègre les paramètres environnementaux et socio-économiques. Le besoin d'une approche intégrée est actuellement indispensable pour assurer une alimentation suffisante en eau saine, en vue de préserver cette ressource et de satisfaire la sécurisation de la demande en eau des citoyens.

Pour cela la création d'une agence régionale de bassin serait une nécessité afin de renforcer l'application du concept de l'Hydrodiplomatie et le Pacte de Paris sur le bassin du Nil.

Modérateurs

Mme Blanca Jimenez-Cisneros, Directrice, Division des Sciences de l'eau, Secrétaire du. Programme hydrologique international (PHI), UNESCO.

M. Pierre Roussel, Président de l'OIEau.

Les intervenants

- **L'Hydrodiplomatie pour la réduction des foyers de tension dans le bassin du Nil**

  M. Pierre Berthelot, chercheur associé à l'Institut Français d'Analyse Stratégique(IFAS).

- **Une réflexion prospective sur la gestion de l'eau par bassin-versant.**

  M. Jean-Louis Oliver, Secrétaire Général de l'Académie de l'eau.

- **L'initiative pour l'évaluation des impacts du changement climatique sur les ressources hydriques dans la Région Arabe RICCAR[2] : « objectifs et mécanismes d'application ».**

  Mme Rola Majdalani, Directrice du département du développement durable à l'ESCWA.

- **L'adaptation au changement climatique pour les bassins transfrontaliers : outils d'aide à la décision.**

  Prof. Daene McKinney, Université de Texas – Austin**.**

- **Le Bassin du Nil : processus de sécurisation des ouvrages hydrauliques.**

  M. Franck Galland, Directeur Général de 'Environnemental Emergency & Security Services', (ES)², cabinet d'ingénierie-conseil spécialisé en résilience urbaine.

[2] RICCAR: initiative régionale pour l'évaluation des impacts du changement climatique sur les ressources hydriques et la vulnérabilité socio-économique dans la Région Arabe.

- **L'Observatoire du Développement Durable: plateforme de dialogue pour le bassin du Nil.**

  M. Ilan Juran , NYU. M. Bruno Nguyen, W-SMART, M, Fadi Comair, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Président de MEDURABLE

Conclusion et remerciements

- **M. Fadi Comair, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Président de MEDURABLE**
- **M. Olivier Cadic, Sénateur représentant les français établis hors de France.**

18:30 : Un cocktail sera servi au salon Coty

Compte-rendu

Comme suite au colloque qui s'est tenu au Sénat, le 13 décembre 2016, autour de la thématique "Hydrodiplomatie et Changement Climatique pour la paix au Moyen- Orient sur le bassin du Jourdain", un nouveau colloque a été organisé, toujours à l'initiative de M. le Sénateur Olivier Cadic, représentant les Français établis hors de France, avec M. Fadi Comair, Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques, représentant M. César Abi Khalil, Ministre de l'Energie et de l'Eau au Liban, pour examiner cette fois les problèmes qui se posent pour le Bassin du Nil.

Après les discours d'ouverture et les interventions des ministres, S.E.M. Hasan Janabi, Ministre des Ressources Hydriques en Irak a annoncé la 4ème édition du colloque sur le bassin du Tigre et de l'Euphrate.

Le colloque s'est organisé en deux sessions :

- La géopolitique du Bassin du Nil : processus politique pour la réduction des foyers de tensions et les impacts des changements globaux
- L'Hydrodiplomatie du Bassin du Nil: sécurisation des ressources hydriques pour les générations futures

Accueil et animation du colloque

Monsieur Olivier Cadic, Sénateur représentant les Français établis hors de France

Monseigneur Nicolas, prince du Monténégro,
Messieurs les ministres,
Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et messieurs les parlementaires, mes chers collègues,
Messieurs les présidents,

J'ai l'honneur de vous accueillir aujourd'hui, en ma qualité de sénateur représentant les Français établis hors de France, pour cette troisième édition de ce colloque annuel intitulée « *Hydrodiplomatie et Changement Climatique pour la Paix au Moyen-Orient : Cas du Bassin du Nil* ».

J'adresse mes sincères remerciements à S.E. M. Mohammed Abdel Ati, ministre des ressources hydriques et de l'irrigation d'Égypte, et à S.E. M. Hasan Al Janabi, ministre des ressources hydriques d'Irak, pour leur participation aujourd'hui. Je remercie également mes collègues sénateurs, Mme Catherine Morin-Dessailly, présidente du groupe d'amitié France-Égypte, et M. Pierre-Yves Collombat, président délégué du groupe d'amitié France-Éthiopie, d'avoir répondu à mon invitation pour m'accompagner dans l'animation de cet événement.

Enfin, je remercie chaleureusement le Dr. Fadi Comair, président de MEDURABLE et Directeur Général des ressources hydrauliques et électriques du Liban, avec qui j'ai le plaisir chaque année d'œuvrer à l'organisation de ce colloque. Je remercie aussi tous les participants qui par leur contribution font vivre l'Hydrodiplomatie.

Nous avions eu l'occasion en 2015 d'aborder les enjeux propres à la gestion du bassin de l'Oronte. J'avais été marqué par l'impératif de prendre en compte les nouveaux outils technologiques, que ce soit pour définir les besoins de planification des ouvrages ou pour mieux connaître les ressources et maîtriser leur usage. L'édition de 2016 sur le cas du bassin du Jourdain s'inscrivait dans la continuité des COP 21 et 22 et posait la question des politiques d'adaptation qui devaient en résulter.

L'édition de 2018 prévue l'an prochain sera consacrée au Tigre et à l'Euphrate. Je remercie S.E. M. Hasan Al Janabi, ministre des ressources hydriques d'Irak, pour sa participation. Nous nous réjouissons de l'annonce du Premier ministre irakien Haïder Al Abadi de la chute de l'Etat islamique et de la reprise du contrôle de la frontière turco-syrienne.

Ceci étant, les décisions turques récentes menacent l'approvisionnement en eau de l'Irak, ce qui justifie que nous consacrions notre prochaine édition de ce colloque au Tigre et à l'Euphrate.

Cette troisième manifestation, de par la qualité de sa programmation, promet d'être une véritable réussite. Je remercie vivement les intervenants et les experts de leur participation à ce colloque de haut niveau. Cette année, 10 pays, au premier rang desquels l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie, sont concernés par les problématiques que soulève la gestion des eaux du Nil. Long de plus de 6000 kilomètres, le Nil rejoint par l'Egypte la Méditerranée, notre mer commune et berceau de notre civilisation, car c'est notre destin commun, de part et d'autre de la Méditerranée, que nous tentons décrire aujourd'hui. La raréfaction des ressources, les enjeux géopolitiques qui pèsent sur la gestion du Nil, la pression démographique et urbaine sur l'environnement et la demande en eau sont autant de menaces à la sécurité et au développement de la région. Dans ce contexte transnational, cette instabilité appelle une réaction immédiate et collective de notre part.

Ce colloque a pour mission de participer à la construction d'un dialogue entre Etats frontaliers pour garantir une alimentation en eau, sûre et durable pour tous. Reconnu par les organisations internationales comme l'un des premiers gage de paix et de coopération, cet impératif passe avant tout par une utilisation équilibrée et raisonnable des ressources en eau. La formule inédite adoptée dès notre premier colloque permet d'aborder les questions d'Hydrodiplomatie de façon transversale, à travers des approches scientifique, économique et sécuritaire. Cette diversité de points de vue nous permet d'envisager la résolution des conflits liés à la gestion de l'eau sous un angle nouveau, porteur de promesses pour les générations futures.

Vous aurez ainsi l'occasion, lors de cette journée, de débattre d'un certain nombre d'enjeux fondamentaux pour assurer le développement économique, la sécurité alimentaire et l'autosuffisance énergétique de la région. 80% du débit du Nil pourrait être capté durant les 4 prochaines années pour remplir le barrage de la Renaissance. Est-ce que cela pourrait être un frein au développement des pays en aval ? Ce défi et bien d'autres s'imposent à nous aujourd'hui et appellent une réponse collective et ambitieuse.

Je vous souhaite de fructueux échanges et laisse la parole au Dr Fadi Comair, à qui l'on doit ce remarquable concept d'Hydrodiplomatie.

Monsieur Fadi Comair, Directeur Général des Ressources Hydrauliques et Electriques au Ministère de l'Energie et de l'Eau Libanais, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, Président de MEDURABLE et Président d'honneur du REMOB

Merci Monsieur le Sénateur,
Madame la Sénatrice,
Messieurs les présidents,
Messieurs les ministres,
Messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,
Chers collègues,

Je suis très heureux d'ouvrir cet événement international, avec le sénateur Olivier Cadic, à qui j'adresse mes plus chaleureux remerciements pour nous avoir donné l'occasion d'organiser tous les ans ce colloque au Palais du Luxembourg. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue à tous les participants à cette importante conférence qui permet, pour la troisième année consécutive, d'aborder l'expérience méditerranéenne dans le domaine de l'Hydrodiplomatie. En 2015, c'était l'Oronte, en 2016, le Bassin du Jourdain, aujourd'hui le Nil, et demain, en 2018, le Tigre et l'Euphrate, et tous sous un même toit, le Palais du Luxembourg, témoin universel qui soutient et fait entendre la voix méditerranéenne à toute occasion possible.

Permettez-moi de profiter de l'opportunité qui m'est offerte aujourd'hui pour remercier également tous les ministres qui sont présents à cet événement, pour leur coopération, leur engagement et leur participation à ce colloque, et je voudrais saluer à cette occasion la présence de M. Mohammed abdel-Ati, le ministre égyptien des ressources hydrauliques et de l'irrigation et M. Hassan al-Janabi, ministre des ressources hydriques en Irak, ainsi que tous les anciens ministres de France, d'Espagne, d'Egypte, du Soudan et de l'Etat de Palestine qui ont bien voulu prendre part à cet événement. Je salue aussi, et je remercie chaleureusement la présence de nos collègues présidents de l'Académie des sciences d'Outre-Mer, du Conseil Mondial de l'Eau, du Riob, de l'OIEau, de l'Académie de l'Eau, du GWPMed, les directrices au sein des agences onusiennes, l'UNESCO et l'ESCWA. Merci d'avance à tous les intervenants qui nous tiendront en haleine cet après-midi et qui nous éclaireront par leurs interventions et leurs expertises sur l'applicabilité de

l'Hydrodiplomatie sur le bassin du Nil.

De nos jours, mesdames et messieurs, seule l'Hydrodiplomatie ouvre de nouvelles perspectives, de nouvelles portes, et permet la gestion durable et équitable des eaux transfrontalières de manière efficiente. Partant de là, l'Hydrodiplomatie offre une gouvernance coopérative sculptée à la taille de chaque pays et aux caractéristiques de chaque bassin. Je voudrais à cette occasion citer trois éléments. Trois éléments particulièrement frappant pour nous mettre dans le contexte du bassin du Nil.

La première donnée que nous devons considérer en abordant ce colloque est la démographie galopante qui caractérise les pays du bassin du Nil Bleu, à savoir l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie, et son lien à la gestion de la demande pour les années à venir, et cela dans les contextes des changements globaux et du changement climatique. A cet effet, tout ce qui touche de près ou de loin au débit du Nil tout le long de son parcours est névralgique pour chacun des pays traversés.

La deuxième constatation, mesdames et messieurs, c'est que le Nil est un enjeu géostratégique, également un enjeu de puissance. Pour les pays qui se trouvent sur son parcours, en particulier l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie. Avec deux systèmes hydrologiques différents et contradictoires ; d'un côté l'Egypte et le Soudan, qui ont une pluviométrie annuelle très faible, le Nil est ainsi l'unique pourvoyeur de l'eau consommée dans ces deux pays. D'un autre côté, l'hydrologie de l'Ethiopie est foncièrement différente, possédant une pluviométrie parmi les plus élevées d'Afrique, plus précisément sur les hauts plateaux.

La fonctionnalité du Nil est que le Nil apporte ce dont la population a besoin en eau pour l'irrigation et la fertilisation des terres pour l'agriculture, la production de l'électricité et le développement des industries. Le Nil est à la fois le cœur et le poumon de l'Egypte et du Soudan. Sans ce fleuve, rien ne serait possible, sa bonne gestion est donc un enjeu majeur pour les gouvernements qui se succèdent depuis l'antiquité. Dans l'utilisation du Nil Bleu, l'Ethiopie doit faire avec le bon vouloir de ses deux voisins du nord, chacun de ses deux projets de barrage pour recueillir l'eau en cas de sécheresse est accueilli avec réticence. Les projets de retenues de l'Ethiopie pourraient constituer une source de tensions entre les trois pays.

La troisième constatation, c'est que le Nil est aussi une source de coopération, et c'est là où nous rentrons dans le vif du sujet. Cette coopération a été engagée en 1999 dans le cadre de l'Initiative du Bassin du Nil, qui a été aussi charpentée par le PNUD, l'objectif étant d'assurer une gestion durable et équitable du Nil et de renforcer les liens qui unissent les pays signataires de cette initiative. Les pays non-arabes demandent un meilleur partage et une possibilité d'utiliser le Nil à

leur convenance, notamment par le biais de réservoirs d'eau.

Mesdames et Messieurs, j'espère que dans cette rencontre, nos réflexions respectives nous permettront de tracer une nouvelle voie, la voie de la diplomatie sur le Nil, et qu'avec notre implication, le sénateur Cadic, moi-même, le Sénat et tous les experts qui sont présents avec nous, nous pourrons faire pencher la balance en faveur du développement durable et du bien-être humain. Les attentes sont extrêmement fortes, elles exigent toutefois volonté, courage, ténacité pour mettre en œuvre une nouvelle gouvernance basée sur la construction de l'intérêt général des pays qui se partagent ce bassin.

Mesdames et messieurs, en vous souhaitant plein succès, je voudrais de nouveau remercier le sénateur Olivier Cadic pour cette initiative que nous avons lancée il y a trois ans au Sénat, et vous dire qu'il va falloir apprendre l'eau, et éviter de l'apprendre par la soif.

Catherine Morin-Desailly, Sénatrice, présidente du groupe d'amitié France-Egypte.

Messieurs les ministres,
Chers collègues,
Monsieur l'ambassadeur,
Monsieur le président,
Mesdames, messieurs,

C'est un grand honneur pour nous tous de vous recevoir aujourd'hui à ce colloque consacré au bassin du Nil approché par le thème novateur de l'Hydrodiplomatie et du changement climatique pour la paix au Moyen-Orient. Je voudrais tout d'abord remercier mon collègue Olivier Cadic de cette très belle initiative et du travail qu'il mène sur ce sujet et qu'il partage avec nous, ses collègues, depuis de très nombreuses années avec monsieur Fadi Comair, président d'honneur du réseau méditerranée des organismes de bassin. Vous êtes, Monsieur, à l'origine de ce concept porteur d'Hydrodiplomatie . Ce que je retiens, c'est qu'il s'agit de faire du dialogue entre les Etats sur la gestion des fleuves internationaux, un outil au service de la paix et du développement durable .

Messieurs les ministres, Messieurs les Ambassadeurs, Monsieur le Président du Conseil Mondial de l'Eau, monsieur le Président de l'académie de l'eau, votre présence aujourd'hui témoigne de l'importance de cette rencontre et laisse augurer du niveau de débat passionnant qui va avoir lieu à la suite des échanges que

nous allons avoir cet après-midi. Permettez-moi aussi d'adresser un salut tout particulier à notre collègue Pierre Yves Colomba, qui s'est rendu plusieurs fois en Ethiopie en tant que président délégué pour le groupe d'amitié France - Pays de la Corne d'Afrique, et vous parlera de la mission d'étude à laquelle il a participé en juillet 2013 sur le barrage de la Renaissance. Je voudrais excuser par ailleurs notre collègue, Christian Cambon, président de la Commission des Affaires Etrangères de la Défense et des Forces Armés qui devait clôturer ce colloque mais qui a été retenu cette semaine à l'ONU.

Ces sujets sont aussi une affaire de spécialistes et de techniciens, donc je voudrais saluer également la présence du Global Water Partnership, de l'Institut du Prospective Economique du Monde Méditerranéen, de l'Institut Français d'Analyse Stratégique, de l'Académie de l'Eau, du Réseau International des Organismes de Bassin et enfin du Conseil Arabe de l'Eau qui je crois a tenu très récemment le 4e forum de l'eau dans les pays Arabes. L'intitulé choisi " Sharing water, sharing destiny " donc partager l'eau, partager les destins résume assez bien le sujet. Je trouve l'approche privilégiée d'une coopération à l'échelle régionale pour une stratégie gagnant - gagnant telle qu'elle s'exerce dans le cas de l'initiative du bassin du Nil très intéressante. Nous en parlerons en particulier lors de la première table ronde consacré au processus politique de mise en œuvre dans le bassin du Nil pour réduire les tensions liés aux problématiques de gestion de la ressource en eau entre les pays riverains.

Le bassin du Nil est le 3e plus grand bassin versant du monde après l'Amazone et le Congo, et le 2e d'Afrique. Il couvre une superficie de plus de 3 millions de km2 soit 10% du continent et s'étend sur 11 pays. Le Nil traverse le Burundi, l'Egypte, l'Ouganda, le Rwanda, le Soudan, le Soudan du sud et la Tanzanie et longe également la République Démocratique du Congo et le Kenya tandis que son affluent le Tekezē coule en Érythrée. Le Nil, d'une longueur d'environ 6700 km est issu de la rencontre à Khartoum du Nil Blanc et du Nil Bleu et se jette de son delta en Egypte dans la Méditerranée. Le Nil blanc prend sa source au lac Victoria entre Ouganda, Kenya et Tanzanie, tandis que le Nil bleu est issue du lac Tana en Ethiopie. Le Nil bleu qui prend sa source en Ethiopie fournit environ 90% des ressources en eau du bassin, ce volume moyen annuel étant évalué à 84 milliards de m3. Sur le plan historique, il existe une corrélation évidente entre l'émergence des civilisations riveraines du fleuve et ses crues. Cette affirmation vaut en particulier pour l'Egypte tant le Nil est indissociable de la civilisation et l'identité égyptienne. C'est d'ailleurs ce qui conduit Hérodote à présenter l'Egypte comme « un don du Nil, » mention qui figure d'ailleurs actuellement dans le préambule de la constitution de 2014.

Sur le plan économique, l'Egypte dépend très majoritairement du Nil pour son approvisionnement en eau et doit faire face à des besoins toujours grandissants notamment du fait de la croissance démographique très forte. Aussi la question de la répartition des eaux du Nil comme cela a déjà été évoqué en introduction est-elle un enjeu crucial, si vital pour l'Egypte ainsi que pour les autres pays de la région . Alors dans cette affaire, les pays riverains ont fait plusieurs accords dont les conclusions sont parfois divergentes. L'Egypte et le Soudan se fondent sur l'accord de 1959 qui prévoit le partage des eaux entre les deux pays : 55,5 milliards de m3 pour l'Egypte et 18,5 milliards pour le Soudan. Le traité donne également à l'Egypte un droit de *veto* sur tout projet concernant le Nil. La mise en place de l'Initiative du Bassin du Nil en 1999 regroupant les 10 Etats nilotiques a laissé poindre la nécessité d'une concertation plus large et d'une coopération organisée sur la gestion des ressources en eau du fleuve. En 2010, six pays de l'amont du fleuve soit l'Ouganda, le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, le Kenya et l'Ethiopie signent un accord visant à remettre en cause le droit de veto de l'Egypte et son hégémonie historique sur le bassin et demandant une répartition plus équilibré des eaux du Nil. Lors de la seconde table ronde seront envisagées toutes les pistes permettant à la fois de pérenniser le dialogue et de développer les coopérations entre les pays riverains. Sera examinée notamment l'idée une instance de concertation permanente afin que tout projet susceptible d'avoir un impact pour les autres pays riverains puisse être étudié à l'aune de l'intérêt régional du bassin.

Enfin, s'agissant du développement des projets de coopération sur le bassin, le renforcement du rôle de la BM pourrait être l'une des pistes envisagées avec une mobilisation accrue des bailleurs. A ce sujet, vous le savez la France à traditionnellement toujours défendu une stricte neutralité entre les pays riverains en s'attachant à favoriser la concertation et la coopération au niveau régional. L'Hydrodiplomatie donne ainsi un nom à la position défendue de façon constante par la France d'un dialogue continu et d'une coopération économique renforcée .

L'objectif étant à court et moyen terme de favoriser ce qui est si important : la paix autant que la prospérité pour chacun des pays du bassin.

Mesdames, Messieurs, en gardant à l'esprit ce double-objectif si important qui est à la fois noble et ambitieux.

Je vous souhaite d'excellents et fructueux travaux tout au long de cet après-midi.

Monsieur Loïc Fauchon, Président honoraire du Conseil Mondial de l'Eau et Président de la Société des Eaux de Marseille.

Monsieur le Sénateur, merci pour l'organisation renouvelée de cette manifestation, cher Fadi merci de toujours pousser et repousser ce concept que nous avions évoqué ensemble dans une université au Nord du Beyrouth il y a 20 ans : l'Hydrodiplomatie.

Mesdames et messieurs les ministres,
Mesdames et messieurs les ambassadeurs,
Mesdames et messieurs les parlementaires,
Chers amis de l'eau,

Si nous sommes là de manière récurrente c'est parce que le monde connait crises après crises: des crises diplomatiques ; on en voit quelques-unes en ce moment, des crises militaires, des crises politiques mais aussi des crises climatiques, militaires, énergétiques, hydriques, sanitaires et bien sûr alimentaires et d'autres encore.

Ces crises, bien des milliards d'habitants de notre planète en souffrent intensément, ils en souffrent d'autant plus que l'interdépendance des économies est de plus en plus forte, que la démographie galopante qui a été évoquée est un sujet d'inquiétude qu'il faudra bien mettre un jour sur la table de la coopération internationale car nous ne pouvons pas sans cesse courir derrière l'accroissement démographique, notamment pour les services publics essentiels et son corolaire l'urbanisation avec des mégapoles, des méga-cités dont personne ne contrôle plus l'expansion. Sans oublier aussi l'aspiration à un meilleur niveau de vie qui, dans le domaine qui est le nôtre, celui de l'eau est extrêmement consommateur d'eau. Tout cela rend la souffrance de ces milliards de personnes dont je parlais encore plus intense et en même temps elle génère une demande de paix, de dignité, de prospérité. Et cette paix, cette prospérité, ce devoir, cette demande de dignité doivent s'accompagner de la durée car nous ne pouvons pas nous projeter dans les travaux immédiats sur le lendemain mais sur la longue durée. Ils exigent un accès au développement et c'est relativement nouveau dans notre civilisation, ils exigent en même temps le respect de la nature. Il y a une trentaine d'années nous étions encore uniquement préoccupés par la nécessité d'apporter de l'eau pour le développement et notamment le développement économique. Aujourd'hui nous nous rendons compte d'une erreur ; il est nécessaire d'apporter de l'eau à la conservation de la nature, au respect de la biodiversité.

L'eau est une de ces ressources essentielles dont je parlais, elle est devenue rare en quantité et en qualité dans un grand nombre de lieux de notre planète parce que son usage que nous connaissons tous, domestique, industriel et agricole mais aussi son usage écologique engloutit ici et là l'eau des fleuves et des rivières des forages, des nappes, des barrages, des réservoirs comme cela a été mentionné par madame la Sénatrice. Donc la demande augmente sans que nous la contrôlions à l'échelle de la planète mais aussi régionalement et l'eau stagne et en certain cas elle diminue globalement et localement. Disposer de l'eau c'est autoriser la vie, ne pas en assurer la disponibilité c'est condamner la population entière à être tenue à l'écart du développement et des droits élémentaires donc voilà bien notre responsabilité à tous politique, économique, sociale et culturelle. Notre responsabilité est d'assurer la sécurisation de l'eau aujourd'hui, demain partout pour tous et par tous. Ce qui nous confère à chacun des devoirs importants parce que sécuriser l'usage de l'eau c'est d'abord sécuriser la ressource et c'est ce qui est notre priorité à tous, responsables d'organisations internationales, responsables politiques, économiques. Nous avons concentré depuis un siècle et demi la priorité sur la nécessité de pouvoir maitriser et amplifier la ressource en eau. Ce qui va nous occuper dans la discussion sur le Nil, c'est qu'est apparue une autre priorité, la nécessité d'un équilibre entre la sécurisation de la ressource et la sécurisation de son usage, et ça c'est un concept relativement nouveau dans le politique un peu partout.

Sécuriser c'est trouver les ressources en eau additionnelles à la demande et à l'exigence de cet équilibre mais sécuriser la ressource c'est pouvoir maitriser voire développer les ressources conventionnelles c'est le cas dans la discussion que nous allons avoir sur le Nil et sur d'autres fleuves mais c'est aussi la capacité que nous avons à développer de manière très significative des ressources non conventionnelles, je n'en citerai que 2 que vous connaissez tous et qui représentent un gisement très important qui sont le dessalement. Aujourd'hui, qui le sait ? 80 pays dans le monde construisent ou gèrent du dessalement là ou vous pensez qu'il y a quelques années encore que s'était réservé à quelque pays très riches. Et puis un autre gisement très important encore, la réutilisation des eaux usées : « reused water. »

J'étais l'année dernière au Mexique, à l'Assemblée Générale de l'Eau du Mexique, le thème était la réutilisation des eaux usées. Des progrès étonnants ont été faits depuis quelques années. Nous savons tous aujourd'hui que nous pouvons consommer de l'eau à la sortie d'une station d'épuration bien réglée mais que des difficultés culturelles, sociales, règlementaires nous empêchent d'aller au-delà de

l'utilisation pour les parcs et les jardins et un peu pour l'agriculture. Mais il y a là un formidable gisement de disponibilité d'eau douce qu'il faudra ajouter aux ressources conventionnelles et puis il y a ce que nous devons faire, pas ce que nous pouvons faire mais ce que nous devons faire concernant la maitrise de l'usage de l'eau et là nous sommes au cœur du sujet, au Proche-Orient, en Afrique, en tout cas dans cette partie du bassin du Nil parce que nous avons le devoir d'assurer une meilleure gestion de la ressource. Ce n'est pas faire une injure que de dire qu'aujourd'hui sur le bassin du Nil on peut faire mieux et qu'on peut faire mieux par exemple sur l'utilisation de l'eau du Nil pour l'agriculture pas seulement en Egypte qui consacre, rappelons-le, quand même 86% de ces droits d'eau puis il y a les changements comportementaux qui seront très importants sur lesquels il y a eu déjà une évolution très significative dans un grand nombre de pays : consommer moins, consommer mieux afin justement de ne pas avoir à faire appel à autant de ressources en eau et donc nous sommes bien au cœur de ce sujet, du sujet que vous avez choisi de ces 11 pays riverains des Nils car il faut bien le dire ainsi quand on a été dans cette région et principalement des flux sortant du Nil Bleu et du fameux barrages mais c'est pas le seul, il ne faut pas résumer la question du Nil au problème du Barrage Renaissance, d'abord il y a d'autres barrages en Ethiopie et puis il y a aussi des barrages en Egypte et il y a d'autres projets de barrages.

Pour avoir été en 2010, entre 2010 et 2012 en tant que Président du Conseil Mondial de l'Eau au cœur des négociations avec mon ami, mon prédécesseur, Monsieur Abu Zeid que je voudrais saluer sur la Nile Basin initiative, ce que vous avez appelé madame NBI, le dialogue était en route mais il a été malheureusement interrompu ; ne cherchons pas ici pourquoi, tournons-nous vers l'avenir.

Aujourd'hui sur cette question du Nil, il faut bien dire que nous n'avons pas, la communauté internationale et certains nombres de pays, nous n'avons pas voulu voir grandir 9 des 11 pays. L'Ethiopie aura bientôt 150 millions d'habitants, l'Uganda a 50 millions d'habitants et je ne vais pas continuer la litanie des pays qui composent le Nil.

Ces pays ont besoin d'eau domestique, ont besoin d'eau agricole ont besoin d'eau industrielle alors plutôt que vouloir chercher les responsabilités ce qui en tous les cas ne peut être que le rôle de ceux qui sont riverains, pour ce qui nous concerne, nous, Conseil Mondial de l'Eau nous tournons vers l'avenir pour regarder comment nous pouvons relancer le débat, la conciliation entre les uns et les autres. Nous l'avons déjà fait, je voudrais le rappeler, pour le Tigre et l'Euphrate ; en 2006 à Mexico nous avons lancé une initiative entre la Turquie, la Syrie et l'Irak, il nous a fallu 4 ans pour que la Turquie accepte d'ouvrir les robinets -sans doute pas suffisamment, il reste encore beaucoup à faire- mais c'est le principe même d'une initiative de dialogue.

Je serai à la fin de la semaine prochaine sur le barrage Renaissance avec le ministre Ethiopien de l'eau car le Conseil Mondial de l'Eau a proposé ses services tout modestement et je serai au mois de janvier avec mes amis égyptiens au Caire pour l'organisation du forum méditerranéen de l'eau et ces sujets seront au cœur de nos discussions. Je voudrais ajouter une chose sur l'Hydrodiplomatie dont l'avenir nous est cher sur fond de géopolitique, il y a une Hydrodiplomatie du quotidien, il y a une Hydrodiplomatie de la gestion je vais presque dire de la maintenance. Un mois j'étais à la fois en Israël et en Palestine et on en a parlé avec le ministre, j'ai tenu dans la même journée à ce que nous puissions avoir une réunion avec le ministre israélien, avec le ministre palestinien et de quoi avons-nous parlé? De grands problèmes politiques ? Sûrement pas ce n'est pas notre rôle. De quoi avons-nous parlé ? Des récentes décisions ? Elles n'étaient pas prises et ça n'est pas notre rôle. Nous avons parlé de comptabiliser, nous avons parlé de résorption de fuites, nous avons parlé de la création d'agences, d'organismes opérateurs de l'eau en Cisjordanie, nous avons parlé des problèmes très quotidiens que peu de gens savent, dont d'ailleurs israéliens et palestiniens parlent chaque jour, chaque semaine, chaque mois et heureusement d'ailleurs sur ce point-là, il y a un minimum de coopération.

Donc l'Hydrodiplomatie que nous chérissons, c'est à la fois un concept international, c'est souvent le dossier des grands bassins de l'eau et on pourrait en citer bien d'autres mais c'est aussi la rencontre à tout niveau des hommes et des femmes qui souhaitent faire avancer la coopération. Il y a une forme d'Hydrodiplomatie qui n'est pas l'apanage des diplomates et des gouvernements.

Elle est quelque chose qui pourrait être qualifiée de « Everyday Business » et donc je voudrais faire écho à vos propos cher Fadi et dire que nous devons encourager cette forme de dialogue car le dialogue c'est une meilleure connaissance, le dialogue c'est le respect, la considération et quand il y a le respect et la considération et bien peut naitre la confiance et il n' y a que dans la confiance que nous pouvons trouver l'action.

S.E.M. Mohammed Abdel Ati, Ministre égyptien de l'Irrigation et des ressources hydrauliques

Ministres,
Chers collègues,
Excellences,
Membres du Sénat, Membres du Parlement,
Tous les participants,

Permettez-moi d'aller directement à la question, aujourd'hui, c'est un honneur pour moi en fait de vous parler des questions de l'eau en Egypte et dans le Nil.
J'ai préparé une déclaration ; Si on parle d'Egypte, l'Egypte est 95 % un désert qui s'appuie et dépend de l'eau qui prend sa source en dehors de ses frontières (environ 97 %, y compris les eaux souterraines et de surface).

L'Égypte est aussi vulnérable aux changements climatiques des deux côtés, soit à partir de questions relatives aux ressources de l'eau ou l'élévation du niveau de la mer. L'élévation du niveau de la mer rend le Delta vulnérable aux inondations qui se traduit par la migration de plus de 4 millions de personnes. C'est le plus sec ou presque le plus sec pays dans le monde ; il est fortement affecté par des changements dans les flux du Nil par exemple, si nous disons la réduction du débit du Nil est de 2 %, 2 % résume presque 1 milliard de mètres cubes, ce qui signifie qu'environ 200 agriculteurs perdront leurs revenus , cela signifie environ qu'un million de personnes seront sans revenu. Alors Imaginez quel serait l'impact sur la situation sociale en Egypte.

Nous avons également le recyclage, la réutilisation de l'eau qui rassemble environ 25 % de notre consommation, cela signifie que notre efficacité d'utilisation de l'eau est supérieure à 85 %. Nous ne sommes pas satisfaits de ce pourcentage et nous travaillons pour augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'eau. Nous allons parler de la stratégie que nous suivons pour atteindre cet objectif dans les prochaines diapositives que je m'engage à présenter. Donc l'efficacité de l'utilisation de l'eau est l'un des enjeux les plus importants dans le monde à cause de la réutilisation, la productivité… sachant que la productivité de l'eau est la plus élevée en Afrique, pour la production du blé. En raison de la rareté de l'eau, nous importons l'eau virtuelle qui représente jusqu'à 34 milliards de mètres cubes. Nous sommes le plus grand importateur de blé, nous importons environ 12 millions de tonnes de blé chaque année. Cela signifie que l'Égypte pourrait contrôler la bourse du blé dans le monde en raison de la forte consommation et de l'importation de blé.

En plus de cela nous importons des huiles, nous importons des haricots, nous importons plusieurs cultures, nous importons de la viande provenant des pays voisins de l'Éthiopie, du Soudan, nous importons du thé du Kenya en sachant que nous sommes le plus grand importateur de thé. Donc, nous travaillons sur l'intégration régionale par l'intermédiaire du commerce parce que nous importons ce qui nous manque des pays voisins et ceci pour nous est une grande priorité pour coordonner ou coopérer avec nos partenaires dans le bassin du Nil.

Nos collègues en Ethiopie ont décidé la construction du barrage de la « Grande Renaissance » éthiopien. Le débat portait sur le barrage et la question étant de savoir si les études suffiront ou pas, c'est pourquoi nos ministres ont convenu de former un Comité tripartite international d'experts qui a conclu qu'il y a des changements et des mesures qui devraient être prises dans la conception des barrages et en plus de cela, il y a deux études à remplir afin d'examiner les impacts du barrage sur les pays en aval. En fait si le barrage de la Renaissance va commencer à être rempli sans collaboration avec l'Egypte et le Soudan, cela va créer beaucoup de problèmes en Egypte et va affecter la production d'énergie hydroélectrique ou les ressources en eau disponibles. Effectivement ceci causera un grave problème en Egypte.

Quel serait l'impact de la hausse du niveau de la mer et l'inondation du Delta ? En effet dans les zones vulnérables aux inondations, les populations doivent être réinstallées ou déplacées. En plus de cela, la population augmente, cette augmentation est non seulement en Egypte, mais aussi dans les pays du bassin du Nil. Nous devons considérer qu'aujourd'hui notre population est estimée à 104 millions et que, en 2050, elle dépassera 170 millions ! c'est une charge supplémentaire sur la nation pour faire face à l'augmentation de la population, pour traiter les problèmes en amont dans le cas d'activités non coordonnées en termes de développement, le fardeau mis sur l'élévation du niveau de la mer et de la région du Delta, sont des défis auxquels nous devons faire face. Mais malgré cela, nous voyons ces défis comme des opportunités. Rappelez-vous quand je vous ai dit que si la réduction de 2 % sur l'eau disponible nous affecterait et laisserait 1 million d'égyptiens sans revenu, cela aura un impact majeur sur la migration illégale.

La région est touchée par le changement climatique (20 millions de personnes touchées) et qui crée des questions régionales au Nigeria, le Tchad et dans les régions avoisinantes.

L'Europe souffre déjà de la migration illégale et si l'agitation sociale a lieu en Egypte, cela se traduirait par certains impacts sur l'Europe (chômeurs endoctrinés par des groupes terroristes et qui créeraient des troubles sociaux en Europe et tous les

pays environnants). Nous avons diagnostiqué le problème de manière très sérieuse, il n'est pas une question de développement unilatéral, c'est une question de développement régional, de paix et de stabilité.

Nous voyons en fait que la coopération coûte beaucoup moins cher que toute autre méthode; la coopération régionale, l'intégration régionale et la compréhension régionales. J'ai travaillé dans le bassin du Nil et en Ethiopie, je suis resté en Éthiopie pendant trois ans et on avait l'habitude de m'appeler le ministre éthiopien du gouvernement égyptien, parce que je comprenais les questions de développement, les questions de pauvreté, le manque de puissance et j'ai transféré ceci à mon gouvernement et en même temps j'ai changé la perception parmi beaucoup d'Egyptiens. Puisque l'eau est très importante en Égypte, une autre perception doit être transférée également à nos collègues dans les pays voisins et je souhaite que cela pourrait être un ministre égyptien dans le gouvernement éthiopien et les autres gouvernements du bassin du Nil afin de tenir compte de ces questions qui reposent principalement sur l'eau et y dépendent.

Alors, qu'avons-nous en Egypte ? Nous avons une stratégie nationale pour les ressources en eau qui comporte 4 piliers, c'est la stratégie de 2050 : le premier pilier est la qualité de l'eau, je l'appelle qualité de l'eau, nous recyclons l'eau donc il est très important pour nous d'investir dans le développement de la qualité de l'eau et cela nécessitera des milliards de dollars, donc la qualité de l'eau est hautement prioritaire pour traiter les eaux usées, pour que le traitement des eaux industrielles soient réutilisées. Notre système s'appuie principalement sur la réutilisation de l'eau et continuera à s'appuyer là-dessus.

Le deuxième pilier s'articule autour la rationalisation de l'utilisation de l'eau en améliorant l'efficacité d'utilisation de l'eau. Ils ont dit que notre efficacité d'utilisation de l'eau est l'un des enjeux les plus discutés dans le monde, mais ce n'est pas suffisant pour nous et nous devons travailler, pour améliorer les systèmes d'irrigation, pour introduire les irrigations modernes ainsi qu'effectuer des recherches pour les cultures qui utilisent moins d'eau. Il est dans notre intérêt de partager ce genre d'expérience et la recherche de résultats avec nos partenaires dans le bassin du Nil.

Le troisième pilier est le développement des ressources en eau et il s'agit d'une position stratégique en Égypte ; tout le développement de la côte nord coût et sur la mer rouge... s'appuiera sur le dessalement dans le but de profiter de l'eau à l'évolution de des secteurs y liés. Nous investissons des milliards de dollars pour bénéficier de ce type de disponibilité en eau et Sharm El Sheikh est en fait l'un

des symboles de dessalement de l'eau ; 100 % eau de mer ou des eaux souterraines et l'eau utilisée est de nouveau utilisée dans le paysage ou autres utilisations. Nous faisons de notre mieux pour améliorer l'efficacité d'utilisation de l'eau, ajouté à ce développement de ressources de l'eau, nous mettons au point un certain nombre de barrages d'eau de pluie.

Je tiens à mentionner que le rendement de l'eau du Nil est d'environ 5 % des précipitations totales sur le bassin du Nil, mais il s'agit moins de 1,5 % des précipitations totales sur les pays du bassin du Nil, et cela montre le potentiel d'amélioration et la possibilité d'avoir des récoltes, eau de pluie dans les le bassin du Nil ; à prévaloir l'eau pour des utilisations différentes, donc nous pouvons avoir plus d'eau qui est suffisante pour nous tous, mais nous avons besoin de coopération, je veux dire entre nous tous. Le dernier pilier est le fait de créer l'environnement favorable et ce par le biais de la sensibilisation du public, des campagnes publiques, changer le curriculum de l'enseignement dans les écoles et les universités.

S.E.M. Hasan Al-Janabi, Ministre de l'Irrigation de l'Irak

Je veux remercier le Sénateur Olivier Cadic et M. Fadi Comair pour cette généreuse invitation. Je tiens à remercier également mon ami le Ministre Abdel Ati ainsi que tous les ministres et ambassadeurs présents là aujourd'hui.

Mesdames et Messieurs,

Je ne veux pas détourner l'attention du Bassin du Nil et j'aimerais exprimer ma solidarité complète avec la position de l'Egypte et celle de mes amis les ministres égyptiens qui ont exprimé leur souci et leur approche très coopérative et ouverte, pour l'utilisation durable des ressources en eau communes. Je profite de cette opportunité pour annoncer –grâce à Fadi et son équipe- que l'année prochaine un évènement similaire mettra l'accent sur le Tigre et l'Euphrate ; sachant qu'on fait face à une situation semblable à celle de nos amis les Egyptiens comme un pays en aval et nous souffrons également beaucoup de pressions sur notre eau. Si vous me permettez quelques minutes pour quelques diapositives pour vous donner une idée, nous avons douze mois afin de réfléchir à notre contribution à l'année prochaine et de renforcer ce que je vous présente dès maintenant.

Le Tigre et l'Euphrate, comme vous le voyez, sont partagés entre plusieurs pays, notamment la Turquie, la Syrie et l'Iran, et je vous montre dans le coin en haut et le côté inférieur gauche quelques statistiques quant à la distribution

hydrique entre les pays riverains. Il y aussi quelques statistiques telles que le débit moyen annuel du Tigre qui est historiquement d'environ 50 milliards de m^3/an au cours des 25 dernières années.

Maintenant, nous sommes à environ 30 milliards, alors nous avons perdu 20 milliards au cours des deux dernières décennies. On trouve une tendance similaire dans le fleuve de l'Euphrate, où nous avons utilisé historiquement en moyenne 30 milliards et maintenant nous recevons à peine 16 milliards.

Je vous montre maintenant une image très intéressante ; Il s'agit d'une chose qui est très proche de mon cœur et du cœur des gens de l'UNESCO, il s'agit d'une image satellitaire de l'Irak qui date de 1970. Elle a été inscrite sur la liste du patrimoine mondial l'an dernier : la zone verte représente l'eau alors que la zone rougeâtre représente l'eau profonde. On voit dans ce qui suit une très grande quantité d'eau qui couvre 15000 à 20000 km, qui est presque deux fois plus que la zone du Liban. Ainsi, le Tigre et l'Euphrate se rencontrent dans le sud de l'Irak et forment la voie navigable Shatt el Arab, il s'agit d'un plan de l'eau tout à fait unique, une formation hydrologique très unique dans l'écosystème et c'est le plus grand dans l'Asie occidentale et c'est juste à la frontière du quart vide , il s'agit d'un monde d'eau où la première civilisation humaine a été créée et il est formé par la confluence de quatre grands fleuves.

Après 2003, nous avons réussi à rétablir une bonne partie du Tigre et l'Euphrate et nous avons pu répertorier ce site au patrimoine mondial, donc maintenant il appartient au monde entier et non seulement aux irakiens, c'est pourquoi on a besoin d'assurer la quantité d'eau dont on a besoin pour la durabilité de ce système.

Je vous représente quelques caractéristiques de l'hydrologie dans notre pays : entre Mars et Juin, 70% de l'eau se produit et quand la demande est maximale pour l'irrigation entre juillet et septembre on reçoit seulement 10% de cette eau et 20% entre octobre et février. Nous avons un haut débit saisonnier et c'est la raison pour laquelle l'Irak a développé une structure de contrôle des infrastructures bien avant les pays voisins. En effet, dans les 20 ou 30 dernières années il y avait une chute dans le débit annuel moyen et il s'agit ici de mentionner les infrastructures du Tigre et l'Euphrate qui ne sont pas développées en comparaison avec celles des pays riverains.

Quand on parle des ressources d'eau partagées on parle de la compétition vis-à-vis de la coopération. Les projets de développement des ressources hydriques sont très intenses et tout est contrôlé de nos jours et le Tigre sera également contrôlé à partir de Mars 2018 sachant que les autorités turques nous ont informé pendant une réunion

de haut niveau guidée par le premier Ministre M. Haidar Abadi de ces changements qui auront lieu et on risque de nous trouver sans eau.

La construction de ce barrage va nous priver de la biodiversité et des opportunités sociales et économiques et ça c'est très dramatique surtout lorsqu'il s'agit de grands barrages. Les grands barrages ont un grand nombre d'impacts négatifs sur le système de la rivière. J'ai parlé de la compétition vis-à-vis la coopération, on ne doit pas parler de la compétition lorsqu'il s'agit de l'eau mesdames et messieurs; la compétition pose la question de « qui vient avant l'autre ? » comme en sport, lorsqu'on fait la course par exemple… Quand on parle de l'eau Mesdames et Messieurs, on ne fait pas une compétition mais on coopère ; on ne gagne pas aux dépends de nos voisins et ça c'est un concept très important ; j'entends toujours parler de ce mot « compétition » lorsqu'il s'agit des ressources partagées entre les pays riverains et je pense qu'il ne le faut pas ; ce mot Mesdames et Messieurs ne doit pas être utilisé dans ce contexte sachant qu'on doit être contre la compétition et on doit encourager la coopération.

Vous voyez, on a besoin de la coopération pour le développement des ressources en eau et pour la promotion des projets hydriques dans les pays riverains. Daech est entré en Irak en 2014 et a occupé les infrastructures hydrauliques utilisant les ressources en eau comme une arme puissante. Je vous présente sur ce diapositif un exemple clair de cet usage ; en effet il s'agit du barrage Ramadi. Ce barrage se situe sur l'Euphrate, c'est un très joli barrage pour contrôler l'eau et qui a été construit depuis les années 1950 et qui fonctionnait parfaitement depuis cette période jusqu'il a été détruit par Daech comme on le voit sur cette photo que je vous présente. Au fait, j'ai beaucoup de photos qui montrent la destruction des infrastructures hydrauliques en Irak sachant que nous estimons notre perte au niveau de l'Euphrate de 600 millions dollars dont on a besoin pour réparer les dégâts causés à cette échelle. Evidemment, la communauté internationale est engagée maintenant mais cette affaire n'est pas facile et on va arriver en utilisant nos propres ressources à reprendre et réparer ces structures et bien d'autres telles que le barrage de Falujah qui fonctionnera de nouveau avec une efficacité réduite bien sûr, on profitera de cette opportunité et de l'aide de la Banque Mondiale et des pays donateurs dans le but de réhabiliter toutes ces constructions et structures.

L'Hydrodiplomatie ; cette année une plus grande attention a été attribuée à l'eau avec les pays voisins ; notre relation avec la Turquie est un peu différente de celle avec l'Iran. Pendant ma dernière visite avec le Premier Ministre en Turquie, l'eau était placée en premier parmi les enjeux étudiés par les deux pays là-bas on nous a informé du remplissage du barrage d'Ilisu en Mars. Notre objectif est d'essayer de retarder ce remplissage de 2 ou 3 mois afin de remplir notre barrage

sinon ça engendrera une tragédie dans notre pays. La deuxième photo montre la visite de notre délégation à Téhéran où on a discuté de l'eau dans différents environnements; évidemment la relation entre l'Iran et l'Irak est très forte ; ce sont des pays amicaux qui sont en train de combattre le terrorisme mais on met l'accent sur notre position envers l'Iran, tout en se basant sur l'accord de 1975, la question de l'eau n'est peut-être pas une priorité pour l'Iran mais c'est une priorité pour nous et il faut faire un grand travail c'est la raison pour laquelle on œuvre continuellement dans ce domaine afin de rendre la très bonne relation entre l'Irak, l'Iran et la Turquie productive quant à l'utilisation et la gestion des ressources à long terme. Evidemment, on fait face à un grand nombre de difficultés à ce niveau mais nous sommes très bien intégrés et nous travaillons pour le bien de notre peuple et celui des pays riverains. Nous sommes bien déterminés à établir la paix et la stabilité dans notre pays et c'est la voie que notre Gouvernement suit.

Session 1 : Géopolitique du bassin du Nil

Monsieur Pierre Gény, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer

Merci cher Fadi pour m'avoir permis d'ouvrir cette session qui aborde le sujet qui sera suivi aujourd'hui, celui du Nil et de l'Hydrodiplomatie, qui doit se développer pour que tous les pays riverains trouvent la meilleure façon de coopérer afin que ce fleuve nourricier joue vraiment son rôle pour tout le monde. Autrement dit c'est important d'avoir présent à notre esprit non seulement les pays qui sont les plus tributaires des effets bénéfiques du fleuve, on pense bien sûr à l'Egypte et au Soudan, mais également ceux qui a amont apportent par l'appui dont ils bénéficient les m3 indispensables au développement.

Il faut également ne pas oublier que ces pays qui sont ceux de l'amont ont aussi à bénéficier d'une certain manière du fleuve. Et je crois que là il y a probablement, entre le Nil Blanc et le Nil Bleu, des choses à équilibrer au bénéfice de l'ensemble de l'aval. Il est possible, selon mon idée, que le Nil blanc, qui est actuellement très modéré dans ce qu'il fournit, puisque c'est 15 à 16% du débit, vis à vis des 85% de l'autre côté, que la technique puisse apporter à l'Hydrodiplomatie des éléments auxquels on n'a peut-être pas réfléchi à l'heure actuelle et qui pourraient, par une mobilisation des pays d'amont, amener à corriger également les alimentations et permettre de répondre en partie au problème que nous pose le grand barrage de la

Renaissance, qui est quand même la grande nouveauté concernant l'aval.

Voilà, comme je vois les choses, Messieurs et Mesdames, je crois qu'il faut s'orienter dans cette voie-là. Je crois qu'il faut penser que l'Hydrodiplomatie peut aussi s'appuyer un peu sur une réflexion à but hydrologique et technique qui peut peut-être aider aussi à trouver une solution, et n'importe comment elle implique de travailler ensemble et c'est déjà un premier pas dans l'Hydrodiplomatie. Voilà ce que je voulais dire en ouverture tout simplement.

Monsieur Pierre-Yves Collombat, Sénateur et Président Délégué pour le groupe d'amitié France, Ethiopie.

Messieurs les ministres,
Chers collègues,
Messieurs les Ambassadeurs,
M. le Président,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord remercier mon collègue Olivier Cadic pour l'initiative de ce colloque et de m'y avoir invité. Pour que les choses soient claires, j'ai été nommé conférencier principal dans cette session or je ne suis pas spécialiste de l'Hydrodiplomatie, la seule qualité que je revendique c'est celle de témoin, honnête si possible.

Alors que l'eau soit un enjeu majeur pour les pays traversés par le Nil, comme vous l'avez dit, nous l'avons bien perçu lors du déplacement de notre groupe interparlementaire, tout particulièrement lors de notre mission qui nous a conduit au Nord-Ouest de l'Ethiopie à une quinzaine km de la frontière du Soudan sur les lieux de construction du barrage de la Grande Renaissance. C'était en septembre 2013, mais le barrage n'avait démarré qu'en mai 2013.

Quelques mots seulement avant notre venue : prévu pour Juillet 2017, l'achèvement de la construction ne devrait pas intervenir et dans le meilleur des cas avant la fin de 2018. En Aout 2017, comme l'avait confirmé le Président de l'Ethiopian Power Corporation, qui était également vice Premier Ministre, Ministre de la communication et de la technologie… plus de 60% des travaux sont déjà effectués à l'automne, donc voyez on n'est pas encore au bout. Une entreprise, permettez-moi cette expression, pharaonique : 145m de haut, 1800 m de long, une capacité de

6450MW et un réservoir de 74 milliards m3. Actuellement, neuf mille ouvriers travaillent jour et nuit sur le chantier que pilote l'entreprise italienne Salinri et Gilo.

Terminé, le barrage sera le plus grand barrage hydroélectrique d'Afrique en tout cas jusqu'à la construction du barrage Grand Tinga sur le Congo prévu pour produire 40000MW, enfin on n'est pas encore là. Le coût total du barrage « Grande Renaissance » se situera entre 4 milliards 600 mille dollars et 6 milliards, financé –je veux insister là-dessus- quasi exclusivement par l'Ethiopie sans aide extérieure. Lors de notre voyage, nous avons constaté qu'il s'agissait bien d'un grand projet national rassemblant les éthiopiens et non seulement d'un projet d'Etat. Le nom même donné au Barrage Grande Renaissance parle pour lui-même.

L'ambition de l'Ethiopie est prioritairement l'alimentation en électricité de toute l'Ethiopie y compris les zones les plus reculées en quadruplant dans un premier temps les capacités de production électrique du pays en les portant de 4300MW à 17300 MW d'ici 2020 et plus au-delà. Ça sera la partie la plus importante du programme plus général appelé « lumière pour tous » destiné comme ça a été précisé par le Premier Ministre à rendre l'électricité à tous les Ethiopiens alors qu'actuellement seule la moitié et essentiellement urbaine a accès à l'énergie électrique. Au-delà donc de cette ambition locale, nationale, l'ambition de l'Ethiopie est d'exporter une partie de cette électricité d'origine hydraulique dans les pays de la région : Egypte, Djibouti, Kenya, Soudan, Sud Soudan, Yémen notamment, voire au-delà jusqu'à la Turquie, à l'Est de l'Espagne ; ce qui suppose la réalisation d'un réseau interconnecté. Les revenus espérés pouvant atteindre 730 millions d'euros par an. Donc, vous le comprenez le barrage est une promesse de prospérité pour ce pays dont la population croît elle-même à un rythme très important, un rythme de 2.5% par an. L'horizon n'est pas loin où l'Ethiopie aura 150 millions d'habitants alors que le nombre est d'environ de 100 millions actuellement. La première fois que j'ai été à la responsabilité du groupe on en était à 85 millions alors ça vous donne une idée de la croissance.

D'ailleurs je pense que sans avoir les chiffres, c'est le problème de l'Egypte : une croissance de la population faramineuse qui pose effectivement tout à fait problème. Comme nous l'a précisé le premier Ministre, il nous a dit : « vous savez notre pays l'Ethiopie est engagé dans une course poursuite entre sa croissance démographique et celle de son développement. Consciente des problèmes que le sujet suscitait avant de partir pour l'Ethiopie, notre délégation avait voulu s'entretenir avec l'Ambassadeur d'Egypte à Paris, nous l'avons de nouveau rencontré au retour pour lui faire part des réponses des autorités éthiopiennes à nos questions communes et nos conclusions.

On se félicite pour ces échanges. Comment ignorer en effet l'importance du Nil pour un pays qui se perçoit comme un don du Nil ?
Nous souhaitions l'informer de notre mission et entendre les préoccupations de l'Egypte concernant le barrage, principale inquiétude évidemment, la période de remplissage du réservoir est une période durant laquelle les eaux du fleuve détournées et en partie retenue entraineraient une réduction du débit en aval.

Dans cette affaire, la variable d'ajustement est la durée du remplissage ; la fourchette des négociations est lâche puisque ça va de 4 ans à 15 ans, une trop longue période de remplissage ne sera acceptable par l'Ethiopie qui tente recueillir le plus rapidement possible les bénéfices de son investissement et à l'inverse l'Egypte ne saurait accepter une trop courte période de remplissage qui risquerait d'affecter le niveau de l'eau ainsi que la capacité de production du haut barrage d'Assouan (mes prédécesseurs ont rappelé les problèmes que ça va poser à l'Egypte), autre risque : l'augmentation de la salinité des eaux utilisées pour l'irrigation, c'est donc sur cette question que se concentrent les tensions entre l'Egypte et l'Ethiopie. De son côté, lors de nos échanges, la partie éthiopienne nous a fait valoir les effets vertueux du barrage qui devraient permettre de réduire les risques d'inondation au Soudan, réguler le cour du fleuve en réduisant l'évaporation durant la saison sèche et limiter les crues pendant la saison des pluies. Ce point de vue est aussi l'objet des autres experts des différents pays, selon les informations que j'ai pu recueillir : la dernière réunion ministérielle tripartite entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan tenue au Caire le 11 et 12 Novembre dernier n'a pas encore permis de parvenir à un consensus. Un des objets du désaccord porte sur les conclusions des études techniques conjointes les cabinets français Artelia et BRL, les parties ne sont d'accord ni sur la conclusion quant à l'impact du remplissage et du fonctionnement du barrage sur le débit du Nil en Egypte ni sur la portée qui doit être donnée à ces conclusions. Les Ethiopiens estiment que les consultants n'ont pas respecté le cahier des charges et demandent une révision des études tandis que les Egyptiens sont d'un avis tout à fait opposé.

Déjà depuis la signature de l'accord de principes entre l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan en Mars 2015, la menace d'une intervention militaire de l'Egypte pour stopper les travaux du barrage a été mise en sommeil, le fait que les parties prenantes se rencontrent régulièrement est un autre signe de la volonté de parvenir à un accord. Si mes informations sont exactes Messieurs les Ministres, il y a déjà eu au moins 7 rencontres entre les ministres de l'eau éthiopiens, égyptiens et soudanais, que les négociations trainent en longueur n'est pas bon, compte tenu de l'importance vitale de ce problème pour l'Egypte, son opinion publique s'émeut et la pression sur les autorités augmente, le problème technique est devenu politique et l'Egypte a demandé à ses partenaires européens dont la France d'intervenir auprès de l'Ethiopie.

Au-delà de ce regain de tensions appelant une solution rapide aux problèmes précis posés par la construction du Barrage de La Grande Renaissance, il ne demeure pas moins que les enjeux sont beaucoup plus généraux. N'engageant que moi, je vous demande de m'excuser d'être aussi direct ou de me mêler de ce qui me regarde pas, je ne vois pas comment on parviendra à une solution pérenne consolidant la paix et ouvrant largement l'avenir de la région sans une révision des accords qui jusque-là régulent les droits sur le Nil. Ignorer l'existence de l'Ethiopie pouvait se comprendre à l'époque mais ça devient plus difficile aujourd'hui. Comme il a déjà été fait mention ces accords de 1929 et de 1959 donnaient à l'Egypte et au Soudan un droit exclusif sur l'utilisation du fleuve ; ainsi l'Egypte disposait d'un total de 55.5 milliards de m3 et le Soudan de 18.5 milliards m3 soit environ 87% du débit total du fleuve.

L'Egypte disposait en outre d'un droit de véto sur tous les projets concernant le Nil : résultat en 2010 : 6 pays de l'amont du fleuve le Rwanda, l'Ouganda, le Burundi, la Tanzanie, le Kenya et l'Ethiopie bien sûr ont signé un accord mettant fin de facto à ce droit de véto et demandant une répartition plus équilibrée des eaux du Nil. Je crois que c'est certainement vers cet objectif diplomatique qu'il faut parvenir. S'agissant de la gestion des bassins fluviaux internationaux d'une façon générale : la France pour ce qui la concerne soutient une approche régionale concertée, comme cela il a été rappelé tout à l'heure depuis 1999, le dialogue entre les pays riverains du Nil s'effectue dans le cadre de l'initiative du bassin du Nil qui rencontre un bon écho. L'objectif de cette initiative qui est soutenue par une dizaine de bailleurs internationaux dont la Banque Mondiale, la PNUD, la Commission Européenne, la France, les pays bas, le Canada- est précisément de promouvoir une vision commune de la gestion des eaux du Nil.

L'Agence française de développement a déjà financé les études sur un modèle de planification des eaux du fleuve, ils ont déjà montré que les ressources en eau du bassin étaient suffisantes pour couvrir l'ensemble des besoins des pays riverains. La poursuite des négociations Egypte-Ethiopie-Soudan, la tenue de ce colloque nous donnent des raisons d'être optimistes quant à l'ouverture d'un dialogue sur la gestion du bassin associant tous les pays concernés visant une vision globale partagée par tous les pays de leurs besoins en énergie et leurs besoins en eau ; tout le monde y gagnerait, c'est évident et la paix dans la région qui est la condition du développement et de la prospérité de chacun s'en trouverait évidemment consolidée.

C’est donc l’objectif de ce colloque et ça me fait énormément plaisir d’y participer pour essayer d’aller dans la même direction parce que les enjeux sont considérables.

Monsieur Mahmoud Abou Zeid, Président du Conseil Arabe de l’Eau

Excellences,
Mesdames et Messieurs,

En premier lieu je voudrais vous remercier pour m'avoir invité à participer à cette réunion de haut vol. je remercie les initiateurs de ce symposium pour avoir choisi le thème du Nil, avec les épisodes de cette année dans la chaîne des évènements, pour ce colloque sur l'Hydrodiplomatie pour le changement climatique et la paix au Moyen-Orient. Comme vous le savez, les particularités importantes du Nil sont sa nature transfrontalière, à travers onze Etats. Permettez-moi de présenter certains des défis pour le Bassin du Nil. Il est caractérisé par sa pauvreté extrême, son instabilité, sa croissance démographique rapide, la dégradation de son environnement, les désastres naturels – inondations, sécheresses, etc..,- une hydrologie complexe, des écarts spécifiques importants, une gestion de l'eau fragmentée et le déclin des ressources financières.

Mesdames et Messieurs, l'Afrique souffre beaucoup des désastres liés à l'eau, aggravés par les changements que provoquent des activités hors d'Afrique. Le secteur de l'agriculture est tout particulièrement sensible aux variations climatiques. La moitié des fermiers d'Afrique doivent s'accommoder des défis extrêmes que leur lance la nature. Et ces défis ont usuellement aggravés par des périodes prolongées de sécheresses ou d'inondations. Le développement socio-économique de l'Afrique est contraint par le changement climatique, la surexploitation monoculturale et d'autres activités comme le braconnage et la déforestation. Vous serez peut-être d'accord avec moi pour dire que tout défi peut aussi se révéler être une opportunité, une opportunité pour promouvoir le développement économique régional dans l'une des régions les plus pauvres du monde. L'opportunité du Bassin du Nil réside en ce que son cours supérieur est bien moins développé, son potentiel énorme (retenue d'eau, agriculture, production hydro-électrique).

Mais le changement vers une situation gagnant-gagnant prends du temps et se fait en plusieurs étapes. Evidemment, le bassin du Nil possède de forts indicateurs que des solutions très profitables son développables partout dans le bassin. Et le seul moyen de développer un cours d'eau international est la coopération entre nations riveraines.

Cela a déjà commencé sous la forme de différents accords depuis le début du siècle dernier, mais plus encore, les Nations du bassin du Nil ont engagé un processus de coopération dans leurs activités économiques et leur gestion du bassin depuis trente ans. Je vais revenir sur certaines des activités régionales les plus importantes. Premièrement, le programme de recherche hydrométéorologique connu sous le nom Hydromed, qui commence en 1967 et se poursuit jusqu'en 1992, suivi de nombreux comités d'intégration pour promouvoir le développement de la région, et une promotion gouvernementale de la vallée du Nil.

Entre 1992 et 1998 il y eu le « Nile Basin Government Project » (TechNile), suivi par une période de transition qui a vu l'émergence d'un projet d'accord entre les neuf pays nilotiques dont est issue une série de conférences qui ont eu lieu au début des années 2000. Puis vint l'Initiative du Bassin du Nil, plus connue sous l'appellation IBN, en 1999. Qu'est-ce que l'IBN ? Il s'agit de mettre en mouvement une vision partagée. L'IBN amène les neuf pays nilotiques à travailler ensemble pour développer les ressources du bassin du Nil pour le bénéfice de tous. C'est un mécanisme dont la vocation est de concrétiser cette vision que nous avons pour le futur. La structure, la voici : nous avons un conseil des ministres, un comité technique de conseil, un secrétariat du Nil, ainsi que des projets de deux natures : les projets de vision partagée (SVP) et les projets d'action subsidiaire (SAP). Les SAP prennent place dans les régions orientales du bassin, en Egypte, en Ethiopie et au Soudan ainsi que dans le sud du bassin. En parallèle se développe la structure coopérative des SVP que j'ai déjà mentionnés. Un consortium international pour la coopération sur le Nil a été formé, dirigé par la BM et responsable de l'exécution des différents projets.

Les programmes d'action stratégiques connus comme « Hydrodiplomatie du Bassin du Nil, » développe une vision partagée du bassin du Nil. Ils englobent tous les programmes et leur exécution dans le bassin du Nil dès lors qu'ils impliquent deux pays ou plus. Le concept de vision partagée nous paraît plus acceptable que le partage en l'état des ressources du Nil. Ce partage des bénéfices inclut en premier lieu l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité, puis l'amélioration de la gestion de l'eau pour l'irrigation ou la production hydro-électrique et enfin une meilleure gestion des tensions internationales autour de l'eau et l'ouverture d'un grand marché régional de l'eau et de l'énergie. La coopération vers le partage des bénéfice se fait par des démarches telles que le partage des informations, la collaboration dans le développement de plans adéquats, et l'action internationale conjointe comme la copossession des

infrastructures. Le concept d'Hydrodiplomatie peut réellement être considéré comme un outil de coopération entre Nations, visant à prévenir et résoudre les conflits en parties antagonistes, et devrait par conséquent être promu au sein d'une approche « l'eau pour la paix. » Qui plus est, adapter l'approche Nexus (eau – énergie – alimentation) à l'agenda international permettrait d'en développer la visibilité, et celle de son potentiel, car cela (le Nexus) prend en compte les nombreuses interdépendances entre de nombreux aspects vitaux de la vie quotidienne et de l'économie des sociétés. L'Hydrodiplomatie dans le bassin du Nil vise à généraliser les bénéfices mutuels, la mise en place de stratégies win-win ; il s'agit de partager les bénéfices plutôt que partager les sources, d'élargir le gâteau et d'atteindre un consensus grâce à un cadre légal et institutionnel, la Commission du Bassin du Nil.

Mesdames et Messieurs,

Les objectifs suivants peuvent être atteints ;
Premièrement, la coopération régionale est le défi le plus sérieux pour le développement de la région. Deuxièmement, les politiques, les institutions, le cadre légal... doivent être développés, régionalisés, harmonisés... afin de promouvoir la paix et la sécurité sur ces eaux internationales.
Troisièmement, des solutions techniques existent comme la désalinisation de l'eau de mer, ou l'exploitation des eaux souterraines profondes en rechargeant périodiquement les aquifères lors des épisodes de crues (flash-floods), ce qui permettrait en plus d'en réduire la magnitude. Quatrièmement, le développement du traitement des eaux usées et l'intégration des eaux ainsi raffinées au calcul de la ressource disponible tout en étant un outil intéressant pour alléger le stress hydrique. Cinquièmement, il faut insister sur l'importance de la discussion et de la coopération entre techniciens, experts et décideurs de tous les pays.

En conclusion, certaines analyses ont prédit des conflits futurs pour l'eau, mais de nombreuses Nations ont partagé leurs eaux, avec succès, montrant que ce défi peut se révéler comme un catalyseur puissant de la coopération internationale. Il est à espérer que la « joint worldwide initiative » va inspirer, guider et faciliter la coopération et le partage des ressources en eau dans le monde, avec pour but la paix et la prospérité du genre humain. Nous avons le pouvoir de faire se mouvoir des millions de personnes, faisons-les marcher vers la paix. Nous avons toutes les raisons d'espérer que la prochaine génération vivra dans un monde en paix, à condition que toutes les nations fassent des efforts concertés en direction de ce grand but.

S.E.M. Hussein el-Atfy, Secrétaire Général, Conseil Arabe de l'Eau

Excellences,
Sénateurs,
Ambassadeurs,
Mesdames et Messieurs,

C'est un grand plaisir et un honneur pour moi et pour le Conseil Arabe de faire partie de cet événement unique et important.

Merci M. Fadi et M. le sénateur de m'avoir invité ici. A ceux qui ne connaissent pas le Conseil arabe de l'eau, nous sommes une entité régionale, nous travaillons avec nos partenaires de l'organisation des Nations Unies, des organisations arabes, en étroite collaboration avec la Ligue des États arabes à avoir une vision commune pour la région arabe et affronter les défis de l'eau dans la région.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les crises de l'eau augmentent et les eaux partagées sont critiques, spécialement dans la région arabe où l'eau manque, où il y a une croissance économique, une détérioration de la qualité de l'eau, des impacts socio-économiques du changement climatique, la sécheresse, les inondations, la désertification, l'urbanisation, la migration élevée et les déplacements forcés. La structure de l'eau comme vous l'avez vu ce matin et bien sûr les changements politiques majeurs que nous avons dans la région arabe, tout cela appelle à une nouvelle réflexion. Nous devons avoir une nouvelle façon de penser, nous devons avoir de nouveaux mécanismes pour favoriser la coopération sur les eaux partagées, pour réduire la tension, pour soutenir les eaux partagées , pour assurer la sécurité de l'eau et pour réaliser les objectifs du développement durable. Je dis ici que l'échec n'est pas une option, nous sommes tous perdants si nous acceptons cela.

Mon exposé portera sur les éléments déclencheurs de conflits de l'eau et les catalyseurs pour la coopération sur l'eau qui sont aussi le fruit de l'initiative dans la région arabe ou à l'extérieur de la région arabe, les réussites et en attendant d'autres nécessitent toujours plus d'accord et plus du travail ensemble. Je finis mon exposé en parlant des messages clés et des enseignements tirés afin de favoriser la coopération sur les eaux partagées. Pourtant l'Histoire a démontré que la nature de l'eau douce est la puissance complète et l'incitation requise à la coopération. Ceci a été organisé principalement par la communauté internationale quand Kofi Anan a mentionné en février 2002 que si nous travaillons ensemble à un avenir sécurisé et durable de l'eau peut être le nôtre.

Pendant ce temps, le Conseil Arabe de l'eau dans son 4ème forum de l'eau ce novembre et le slogan de « partager l'eau partager le destin », et c'est évident que si nous voyons que nous avons environ 263 cours d'eau internationaux, c'est environ 40 % de la population mondiale et 60 % de l'eau globale.

L'Histoire montre que depuis 1948 seulement 37 cas étaient des conflits aigus sur l'eau et cela est rapporté par les Nations Unies. Les déclencheurs de conflits de l'eau : les conditions internationales, la croissance de l'immigration, la pénurie d'eau, le volume du bassin, la multiplicité des utilisateurs, la pauvreté, les effets du changement climatique, la variation du prix des produits alimentaires et énergétiques, la vulnérabilité des utilisateurs en aval aux actions des pays en amont, l'instabilité économique, les gouvernements régionaux, la manque de vision intégrée et bien sûr le manque d'une volonté politique.

Pourquoi y a-t-il des catalyseurs pour la coopération sur l'eau ? La similitude que nous avons dans les bassins, la multiplicité des pays riverains, la présence de la tierce partie pour catalyser la coopération, une capacité essentielle, l'intégration économique, la bonne stabilité diplomatique et politique et bien sûr la création d'un intérêt commun dans et autour de la rivière est la clé du succès. Il y a quelques réussites, en particulier nous avons le fleuve Sénégal avec 4 pays riverains et on a au-delà de l'eau, l'agriculture, l'hydroélectricité, et c'est le moment où notre organisation a été créée en 1972. Un autre cas est le Mékong avec les 6 pays riverains où on a également une utilisation raisonnable et équitable de l'eau. Aussi le financement provenant du Mékong et de la communauté internationale datent de

1957 alors que le Danube avec les 19 pays riverains, peuvent arriver à une convention signée en 1994, principalement pour des problèmes de qualité de l'eau.

Maintenant, ce matin, S.E. M. Hasan Janabi a mentionné que l'année prochaine on abordera le cas du Tigre et de l'Euphrate en Irak.

Jusqu'à présent il n'y a aucun accord entre les pays riverains, il n'y a encore aucun accord solide. De même il n'y a pas d'accord solide dans la région arabe concernant le partage des ressources en eau.

Maintenant arrivons au Nil, S.E. M. Abdel Ati a mentionné qu'il y a une énorme opportunité dans le Nil. On peut éviter le gaspillage et économiser l'eau (jusqu'à 30 milliards de mètres cubes). Une autre occasion dans les pays du bassin du Nil est représentée par les eaux souterraines où il y a un aquifère partagé entre Égypte, Soudan, Tchad et la Libye, et c'est un exemple unique de succès vu que les pays concernés ont établi une administration de l'aquifère et ont commencé avec une évaluation précise de la potentialité de la nappe souterraine, il s'agit de la troisième phase et nous espérons continuer avec cet esprit de coopération.

Il y a une autre occasion pour la coopération dans le bassin du Nil oriental où vous pouvez avoir des bassins hydrographiques, les infrastructures, l'agriculture irriguée et une base de données et tout cela peut être une occasion pour la coopération. C'est l'initiative dont il est question ce matin : la mise en place d'une ligne de navigation entre la mer Méditerranée et le lac Victoria, c'est le principal objet de réaliser une intégration socio-économique, un système durable intégré de transport multimodal, améliorer le commerce, le tourisme et réduire la pauvreté ; l'état actuel est encore dans la phase de faisabilité et nous espérons qu'elle continuera avec sa deuxième phase, quand la faisabilité brève sera atteignable dans le cadre institutionnel et juridique. La formation a besoin d'une évaluation en termes de référence pour l'étude de faisabilité.

Autre initiative dans la région arabe, la stratégie hydrique de sécurité ; il faut protéger les droits arabes sur l'eau et un autre pilier est représenté par la façon d'implémenter l'intégration entre l'intégration de l'eau, l'approche du nexus pour améliorer l'efficacité et la durabilité, donc je dois voir qu'il s'agit d'une ligne de guidage suggérée.

Je dois dire que la CESAO dirige cette initiative en étroite collaboration avec la Ligue des États arabes et des partenaires comme le Conseil arabe de l'eau et autres partenaires et essaient de suivre les principes de coopération sur les ressources en eau partagées dans la région arabe en se basant sur les principes des lois internationales de la Convention des Nations Unies de 1997 et 1992 de la CEE et le projet d'article de la Loi de l'aquifère.

J'arrive à la fin de cette présentation, les messages clés et les leçons que nous avons apprises, les problèmes de stabilité de l'eau partagée devraient être une priorité dans l'élaboration de stratégies et la planification. La question de l'eau transfrontière est un processus politique à long terme comme mentionné ce matin et on a besoin de sagesse, de patience, de qualification et de l'Hydrodiplomatie et c'est ce pourquoi nous sommes ici.

Une connaissance suffisante, l'échange d'informations, de technologies et de solutions scientifiques, de gouvernements régionaux collaboratifs représentent une nécessité et nous avons besoin d'une structure juridique institutionnelle appropriée. Je dois dire que l'entente complète et automatique forcée et la mise en place d'un organe solide comme l'organisation du bassin ou d'une commission pour induire un nouveau mécanisme pour maximiser les ressources des approches intégrées des prestations pourra générer de l'intégration économique, des grandes réussites et des retombées financières. Dans la société civile, la diplomatie devrait être là à bord.

Dans la région arabe, il est nécessaire de mettre en place une plate-forme régionale et le Conseil arabe de l'eau peut y contribuer en rapprochant les parties prenantes pour combler le fossé politique et technique dans la région. Les enseignements tirés des réussites dans le monde entier devraient être devant nous, le rôle des partenaires régionaux et internationaux, le rôle de la communauté internationale devrait être là pour faire respecter les lois. C'est l'un des domaines qui nous manque, bien sûr la volonté politique et le fort soutien politique sont nécessaires.

En conclusion, les défis des ressources en eau transfrontières partagées sont alarmant mais ce sont les possibilités, il n'y a pas de place pour perdre plus de temps, c'est notre devoir et l'obligation dictée par notre peuple de collaborer afin d'explorer et de trouver des solutions pour surmonter ces difficultés et d'aider nos enfants à avoir un meilleur avenir. Cela peut être atteint si, je dis si et seulement si, nous croyons vraiment à l'importance de la coopération.

S.E.M. Seif El Din Hamad Abdullah, Ancien Ministre des Ressources en Eau du Soudan

Merci beaucoup
Vos Excellences,
Invités distingués,
Mesdames et Messieurs,
Bonsoir, ou bonjour.

Aujourd'hui je ne parlerai que du Soudan, ou du rôle du Soudan dans la coopération sur le Nil. J'aimerais remercier le Dr. Fadi pour l'opportunité qu'il m'offre en m'invitant ici aujourd'hui, dans ce rassemblement distingué. Je voudrais aussi remercier M. Mahmoud, qui a souligné l'importance de ces programmes de coopération. Donc plutôt que de parler des programmes je me contenterai de parler du rôle du Soudan dans ces programmes. Le plus important doit être le programme du Bassin du Nil que nous appelons Hydromed qui est essentiellement tourné vers la collecte de données et leur analyse pour les six lacs dans la région équatoriale.

Le Soudan a lancé ce programme avec l'Egypte et les trois pays lacustres que sont le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda. Le Soudan était le gestionnaire du programme de surveillance des cultures, du programme de coopération hydromed, et à la fin du programme le pays a proposé de redéfinir le programme pour qu'il soit plus solide et compréhensif.

Le rôle du Soudan dans le second programme de bassin qui couvre la période 1992 – 1999 et qui s'est concentré sur la coopération technique afin de développer et protéger le Bassin du Nil, a surtout joué un rôle dans la préparation de plans.

Il a proposé de préparer des plans nationaux à intégrer dans un grand plan de bassin. L'IBN, qui est établie en 1999 et se perpétue aujourd'hui a vu l'engagement effectif du Soudan dans la préparation de sa vision à long terme, qui est de se concentrer sur le partage de bénéfices et le partage de l'eau, ce qui est une vision des choses unique. Il a aussi pris part aux comités de conseil technique et au conseil des ministres du Bassin du Nil.
Le Soudan a donné un appui technique et politique à l'IBN en tant que plate-forme inclusive de coopération, car les autres programmes de coopération ne sont pas inclusifs.

Aussi, le Soudan s'est montré plus enclin à reconnaître les intérêts offerts par l'IBN que les autres pays du Bassin du Nil. De plus, il a pensé et conçu douze accords qui ont été signés à Addis-Abeba sur le Nil Oriental, dans le but de dégeler les activités du Bassin du Nil.
Au travers de l'IBN après son gel par l'Egypte, le Soudan a obtenu trois engagements de l'Egypte dans le Bassin du Nil à différents moments. Il est le champion pour ce qui est d'essayer de convaincre l'Egypte et d'autre pays du bassin de réengager l'Egypte dans l'IBN.

Dans l'accord-cadre de coopération qui a été produit en 1997, le Soudan s'engage à participer pleinement aux trois mécanismes de coopération. Il y eut le panel d'experts établi de 1997 à 2000, le comité transitionnel de 2000 à 2002 et le comité de négociations de 2002 à 2007. Nous affirmons que le Soudan a participé pleinement aux dernières négociations, celles du comité des négociations, et réaffirmons notre accord avec les articles et principes CFL et notre soutien à l'exclusivité de ce cadre.

La position du Soudan coïncide pleinement avec celle de l'Egypte dans ce processus. Sur le potentiel d'influence de l'hydropolitique sur le Nil, le Soudan soutient le développement et la neutralisation du Nil. Quoi d'autre ? Le Soudan a des intérêts stratégiques dans l'alignement des courants et la neutralisation du Nil.
Le développement qui en ressortira profitera à l'Ethiopie autant qu'à l'Egypte. Le rôle du Soudan est de supporter et de diffuser une vision partagée et une approche commune pour une conservation partagée de la ressource afin d'éviter une répétition de la tragédie des communs. La position du Soudan affecte également les relations transfrontalières dans le bassin. Comme vous le savez tous, le Nil a une hydrologie complexe, et le Soudan se doit d'assurer une approche logistique dans le développement et la gestion de ce système. La position du Soudan est juste entre l'équateur et le plateau soudanais et le pays opère la jonction entre les deux.

Le Soudan reconnaît les intérêts et les besoins des Etats d'amont et d'aval et en ce sens, les relations du Soudan avec l'Egypte dans le domaine de l'eau maintiennent en fonction le comité technique permanent des eaux du Nil en tous temps, y compris durant les crises ou les tensions entre les deux pays.

Un futur de développement et d'investissements pour la production d'eau du Soudan existe, conçu et développé en coordination avec l'Egypte et en accord avec l'accord sur le Nil de 1999 afin d'utiliser pleinement la part soudanaise du Nil. Le Soudan soutient aussi une approche de ces eaux politico-techniques. Le rôle du Soudan dans la diplomatie du Nil est normalement basé sur l'attitude, la perception et le comportement des politiciens, négociateurs, médias et techniciens, ce qui est une conséquence du contexte culturel de cette problématique du Nil. Nous avons développé une nouvelle approche de la diplomatie de l'eau, qui émane de cette « diplomatie culturelle » développée par la diversité culturelle du peuple soudanais, ainsi que par la communication officielle compréhensive et la vision, la perception du Nil qu'ils ont en partage, par la manière dont le Nil est vu dans leurs cultures.

Le Soudan comprend et est conscient de la manière dont le Nil est vu et perçu dans la culture de ses deux pays voisins, l'Ethiopie et l'Egypte.

Le rôle du Soudan s'exerce dans la position et la perception des négociations, les accords, la collecte et le partage de données, la posture des négociations et la manière dont nous les comprenons.
Par exemple, sur le fleuve et la perception de son héritage culturel, simplement pour donner des exemples, au Soudan, le Nil est vu comme un magnifique don, une source d'amusement, de bonheur et de joie. La plupart de nos poèmes et chansons traitent du Nil... c'est une culture de modération exempte d'obsessions. Et cela se reflète dans la pensée modérée parmi nos politiciens, techniciens et négociateurs.

En Egypte, dans l'Histoire ancienne -pas de nos jours, mais l'Histoire ancienne- le Nil était vénéré avant l'arrivée de l'Islam. Les soudanais le célébraient avant la crue et en y poussant les plus belles jeunes femmes du pays qu'ils appelaient « fiertés du Nil » afin d'avoir une bonne crue. Dans la poésie éthiopienne, par exemple, le poète Houbïas voit dans le Nil un fleuve « Terbid, » ce qui dans certaines versions est traduit par « un fleuve traître, » qui quitte le peuple et la contrée pour aller vers d'autres peuples, d'autres contrées, les laissant pauvres et tristes en quittant le pays. Le Soudan utilise l'avantage de sa culture modérée tirée du Nil pour contacter les gens, les peuples, faire rencontrer ses voisins, l'Ethiopie et l'Egypte, et les neuf autres pays du bassin.

En ce qui concerne le processus trilatéral, le Soudan, à travers la diplomatie, a su développer les bénéfices du développement des infrastructures et de la coopération afin de faire face à la raréfaction de la ressource en eau et des pénuries dans la région. Sans coopération, les actions multilatérales ne peuvent aller que dans le mauvais sens. Il y a donc un besoin pour la diplomatie soudanaise d'adopter une approche régionale, à l'échelle du bassin.

Le Soudan croit fermement à ses politiques nationales de l'eau, et la politique de coopération ne peut qu'optimiser les bienfaits que tous reçoivent. Par conséquent, le Soudan soutient le rapprochement de chaque partie dans les discussions trilatérales, ce qui inclut aussi des visites de haut niveau, et ceci depuis 2011.

Le Soudan a organisé les principales négociations trilatérales à Khartoum entre 2013 et 2015. Le Soudan soutient officiellement et explicitement les négociations au plus haut niveau ; le président, le ministre des affaires étrangères, le ministre de l'eau ont tenu des rencontres personnelles avec les autorités de l'eau des pays voisins. Cette politique a culminé avec la mise en place du comité international d'experts et la mise en place du comité des mesures tripartites. En 2013, le Soudan a servi de médiateur et de soutien, et a lancé une campagne diplomatique à la suite des déclarations de M. Morsi sur le possible sabotage du barrage de la Renaissance lors d'une conférence. Le célèbre président Morsi a souvent reçu des délégations d'experts afin d'entendre des recommandations sur les plus hautes priorités en cours.

Le Soudan a alors insisté sur le rôle central de la continuité des efforts diplomatiques pour résoudre cette dispute afin de réduire la fracture entre l'Egypte et l'Ethiopie. Le Soudan a de plus offert ses bons offices pour accueillir les réunions tripartites à la recherche d'une coopération approfondie, et a joué une rôle capital en tant qu'Etat ayant la confiance de tous les négociateurs. D'août 2014 à septembre 2015 se sont tenus six rencontres trilatérales, dont la moitié à Khartoum. Le succès soudanais s'est incarné dans la déclaration de principe signée par les chefs d'Etats impliqués à Khartoum en mars 2015. Le Soudan a également proposé l'intégration du Nil oriental à la rencontre des chefs d'Etat de Charm-el-Cheikh. Cette question est encore en cours d'élaboration, de formulation, et est suivie de près par les ministres des affaires étrangères des trois pays du bassin du Nil.
Aussi, le Soudan a un rôle dans le commerce des denrées agricoles, il offre de grandes opportunités pour la sécurité alimentaire et le commerce avec d'autres pays du bassin.

Nous avons plus de 8 millions d'ha de terres fertiles, dont 4 sont dans le périmètre du bassin du Nil.
Nous avons une irrigation, des troupeaux et une navigabilité à haute viabilité entre autres, et le Soudan est le couloir de navigation obligé pour les Etats du bassin du Nil. Le Soudan a également un rôle dans le trafic portuaire dans l'Initiative du Bassin du Nil de 2006.

L'exportation moyenne vers l'Egypte dans les prochains 25 ans devrait augmenter pour atteindre 700 millions USD, économisant 680 millions USD. Le Soudan est donc un corridor, et le commerce vers le Sud se développera aussi. Le Soudan a aussi un rôle à jouer dans le changement climatique et la sauvegarde de l'environnement du Bassin du Nil. Nous savons que le changement climatique provoquera la raréfaction de l'eau, des risques de crues accrus, des risques énergétiques, humains, et le rôle du Soudan est important pour faire face à ces nouveaux défis. Le Soudan a soutenu la préparation des politiques environnementales de l'Initiative du Bassin du Nil ainsi que les mesures de sauvegarde de l'environnement et de l'écosystème du bassin du Nil. Le Soudan a également un rôle dans la compréhension du Nil, qui est actuellement limité au bassin. Le Soudan a investi son temps et ses moyens pour comprendre mieux le Nil, pour des futurs différents. Nous avons dévoilé les conclusions de l'IBN...

Ma conclusion est que le Soudan a joué un rôle central dans la construction de l'IBN qui a bénéficié à tout le bassin et à tous ses Etats. Le Bassin du Nil offre un immense potentiel dans le développement économique, l'irrigation, le commerce fluvial, la navigation, le tourisme local et l'écotourisme. Et si l'opportunité de produire et commercer est saisie, le Soudan en constituera un point central.

La plus grande menace qui pèse sur le bassin, outre le changement climatique, est l'absence ou la lenteur de la coopération et de l'intégration économique à l'échelle du bassin du Nil.

Les pays du Bassin du Nil sont destinées à penser ensemble, et à développer une pensée et des politiques inclusives communes.
Mon dernier mot est que le rôle hydrodiplomatique du Soudan est vital dans le développement des politiques de coopération du Bassin du Nil.

Monsieur Jean Francois Donzier, Secrétaire Général du Réseau International des Organismes de Bassin

Je me doutais bien qu'en étant le dernier intervenant de la table ronde on me demanderait de conclure, avant même d'avoir commencé, mais je vais essayer d'aller assez vite pour vous passer quelques messages.

On l'a dit un des problèmes majeurs auxquels l'humanité est confrontée c'est l'accroissement de la population qui se traduit dans le domaine de l'eau par une augmentation significative de la consommation que ça soit la consommation humaine mais aussi la consommation industrielle, alimentaire et énergétique en particulier. Ce que l'on dit moins même si on en a un petit peu parlé c'est que l'effet du changement climatique sur les ressources en eau douce est déjà visible et sera extrêmement significatif dans un délai très court qui n'est pas celui de la fin du siècle, qui est celui au maximum des deux ou trois prochaines décennies ; et ce changement climatique fait que l'eau douce est une des toutes premières victimes et que nous risquons d'aller dans le mur si on ne réagit pas très rapidement pour mettre en place les mesures d'adaptation qui sont nécessaires et pour s'adapter. Il faut mobiliser tous les partenaires pas simplement les gouvernements ou les agences intergouvernementales mais les gens qui sont sur le terrain et qui sont eux-mêmes les utilisateurs et consommateurs de l'eau.

C'est pourquoi nous avons à l'occasion de la cop 21 Paris constitué des alliances, une alliance des signataires du pacte de Paris j'y reviendrai dans une minute qui eux promeuvent la gestion par bassin mais aussi l'alliance de business qui retrouve les entreprises privées, pas simplement celle de l'eau mais les entreprises manufacturières utilisant l'eau dans leur processus, l'alliance des Méga city, des grandes villes puisque la population mondiale est en train de se concentrer dans ces grandes villes et que bien entendu cela pose des problèmes énormes à la fois d'alimentation mais aussi de pollution et de destruction éventuellement des écosystèmes et puis une alliance du dessalement parce que c'est une des alternatives possibles au problème que nous rencontrons. Ces alliances ont signé entre elles un accord à la cop 22 de Marrakech pour créer les alliances mondiales pour l'eau et le climat qui nous regroupent tous avec un objectif commun qui est de mobiliser nos compétences pour essayer d'aider les porteurs de projets et les faire émerger plus vite et puis également pour identifier et diffuser les meilleurs pratiques parce qu'il est inutile de réinventer la roue chaque fois et que lorsque quelque chose marche il vaut mieux la réutiliser le plus vite possible.

Parmi les projets que nous avons lancé depuis maintenant deux ans la plupart d'entre eux porte sur les systèmes d'information, c'est un point dont on a peu parlé aujourd'hui pour le moment mais nous sommes dans l'inconnu en matière de gestion de l'eau.

Nous connaissons assez bien la météorologie, nous connaissons l'hydrologie mais nous ne savons pas comment les choses vont évoluer ; ce n'est parce que les vieux ingénieurs comme moi ont utilisé pendant des décennies des statistiques de crue décennale ou centennale que les choses vont se repasser comme ça dans le futur avec le changement climatique puis nous ne connaissons pas ou très mal les consommations, la pollution , la qualité de l'eau et bien entendu le fonctionnement des écosystèmes. Donc on est un peu dans l'inconnu, c'est un peu comme si on voulait gérer quelque chose que l'on ne connait pas. Donc aujourd'hui nous disons aux instances multinationales, aux banques de développement, aux pays « mettez en place des systèmes d'information sur l'eau parce qu'encore une fois, il va falloir être très précis sur la conception des ouvrages et sur le mode de gestion de la ressource en particulier ».

Un cas typique, c'est le bassin du Congo qui est un de ceux sur lesquels on travaille, serait aussi pour voir comment on peut utiliser les nouvelles technologies satellitaires dans ce domaine.

Aujourd'hui, il y a 10 fois moins de stations hydrologiques dans le bassin du Congo qu'à la fin de la colonisation belge ; comment voulez-vous gérer un bassin qui est le 2eme plus grand bassin du monde sans avoir à la moindre idée de ce qui s'y passe ? Alors au-delà de l'incubation comme on dit aujourd'hui, de nouveaux projets montés par nos alliances pour appuyer les pays, nous avons à la cop 21 appelé la signature du pacte de Paris pour la gestion des ressources en eau et l'adaptation au changement climatique dans les bassins : bassins des fleuves, bassins des lacs, bassins des aquifères . N'oublions pas les eaux souterraines et bien entendu faire face aux effets du changement climatique, 360 organismes mondiaux de 94 pays par la totalité du monde ont signé le pacte et qu'est-ce que dit le pacte ? Il dit que, comme beaucoup d'entre vous ce matin ont déjà dit, il faut gérer l'eau par bassin, il n' y a pas de mystère. L'eau coule sans connaitre les frontières ni les limites administratives, ça va d'ailleurs à l'intérieur du pays comme à l'extérieur et quand la ressource coule de haut en bas et bien il faut mettre en place les outils de gestion là où se trouve la ressource quel que soit le contexte et notamment dans les bassins transfrontaliers. Egalement nous disons que le principal problème auquel nous sommes confrontés n'est pas technique .

On sait construire des barrages on sait construire des digues , il faut progresser , il y a de l'innovation bien sûr notamment en matière de dessalement ou de réutilisation des eaux usées et traitées par exemple , mais l'essentiel des problèmes rencontrés sont des problèmes de gouvernance, de mauvaises gouvernances à la fois au niveau des cadres institutionnels dans lesquels la majorité des pays travaille mais aussi de mauvaise utilisation des eaux ou mauvais fonctionnement des systèmes au niveau du terrain. Il faut renforcer les compétences d'abord, il faut créer des organismes de bassins notamment des organismes de bassins transfrontaliers lorsque nous avons à faire face à ce problème et puis il faut évidemment travailler auprès des populations, auprès des utilisateurs pour contrôler la demande parce qu'aujourd'hui on dit qu'on a des problèmes, qu'on arrive plus à faire face à la demande mais la demande est invraisemblable .

C'est une demande dans laquelle les réseaux des villes perdent jusqu'à plus de 50% d'eau potable, c'est une demande dans laquelle l'irrigation agricole utilise 3 fois plus d'eau de ce qui serait nécessaire pour faire mieux pousser les plantes et je ne parle que de ces 2 sujets là parmi d'autres. Donc le premier souci, c'est de voir dans quelle mesure on peut faire réduire l'utilisation de l'eau pour qu'elle soit plus efficace à tous les niveaux en s'appuyant encore une fois sur les systèmes d'information que j'ai évoqué tout à l'heure. A ce stade, pour aller très vite, je n'ai pas oublié non plus le recours à ce qu'on appelle aujourd'hui les mesures naturelles de rétention des eaux ou les solutions fondées sur la nature.

On a vu que pendant des décennies voire pendant des siècles on a détruit les écosystèmes aquatiques pour sans doute de bonnes raisons mais aujourd'hui on s'aperçoit que cela crée des catastrophes, ça renforce les inondations , ça renforce les effets des sécheresse et il faut qu'on sache jouer avec c'est ce qu'on appelle désormais l'ingénierie verte c.à.d. utiliser les écosystèmes et bien entendu pour protéger les écosystèmes il faut lutter contre la pollution, vous savez qu'aujourd'hui –selon les chiffres des nations unies- plus de 85% des rejets humaines se font sans aucun traitement dans le milieu naturel. C'est un des problèmes majeurs, je ne sais pas comment l'ONU réglera ça au niveau des objectifs du développement durable mais pour le moment on est encore au début de la préhistoire en matière de traitement des eaux usées de toutes natures.

L'Afrique, pratiquement tous les fleuves africains sont transfrontaliers avec quelques petits fleuves côtiers. Je vous montre cette carte comme ça mais aussi pour vous dire que pratiquement tous les bassins africains, ce qui laisse le Nil encore un peu en retard, ont mis en place des traités entre les pays riverains et des organismes des autorités appelées « autorités, commissions, comités » , peu importe,

des bassins transfrontaliers qui réunissent les pays riverains pour gérer de façon commune ces fleuves transfrontaliers .
On n'aura pas à ce point-là une matière de gestion des aquifères transfrontaliers c.à.d. de l'aquifère du bien mais c'est un exemple rarissime. Il y a actuellement plus de 600 aquifères transfrontaliers dans le monde pour lesquels on doit avoir des accords de gestion sur les doigts d'une main, ça vous donne une idée. L'essentiel de l'eau n'est pas en surface mais dans le sous-sol je parle de l'eau douce. Donc il faut continuer à travailler dans ce sens mais ce que je voulais vous dire pour conclure, très rapidement, c'est qu'on a des outils . On a d'abord un cadre juridique international qui est assez développé avec des conventions des Nations Unies ou des textes qui s'y rapportent. Ces textes sont parfaitement applicables dans la plupart des cas et apportent des solutions et puis on n'en parle jamais c'est ce qui tend à prouver que ça marche, le moins mal possible en tout cas.

L'Union Européenne est le premier groupe de 28 pays au niveau mondial qui a mis en place une politique commune de gestion des eaux de surface et souterraines. Comme vous le savez peut être nous sommes en Europe le champion du monde des fleuves transfrontaliers pour 36 bonnes raisons historiques que je vous laisse deviner. La nouvelle législation européenne de 2000 impose aux Etats membres de gérer en commun y compris les fleuves transfrontaliers et non seulement les fleuves transfrontaliers internes à l'union européenne mais également les fleuves transfrontaliers externes, on a très vite parlé du Danube tout à l'heure, pour lequel une partie des pays riverains ne serait pas membre de l'union européenne en demandant d'appliquer les mêmes procédures pour essayer d'arriver au même résultat c'est-à-dire une gestion intégrée des ressources en eau et bien sûr un partage équitable de ses ressources. Ça prend la forme en Europe mais c'est le même diagramme que vous avez vu ailleurs .

Vous voyez que les autorités de bassins, que nous avons mis en place en Europe, sont à peu près similaires à toutes celles qui se sont mises en place avec succès autour du monde. Encore une fois comme je le disais tout à l'heure il n' y a pas besoin d'être innovant de vouloir développer de nouveaux modes d'organisation. Il y a actuellement des modèles qui marchent bien en sachant encore une fois, qu'ils marchent encore mieux quand on arrive non seulement à associer les pays mais à associer aussi les utilisateurs de l'eau sur le terrain dans les pays ça veut dire les collectivités régionales, locales, municipalités et les différents types d'utilisateurs, agriculteurs, industriels et autres qui contribuent eux-mêmes à la solution sur le terrain des problèmes, ça vaut pour les fleuves, ça vaut aussi pour les lacs . Je vous donne l'exemple du lac Léman. Cela fait 50 ans que les français et les suisses collaborent pour sauver le lac Léman. Ça marche sans histoire particulière mais avec un bon résultat c'est que le Léman comme d'ailleurs d'autres lacs

transfrontaliers européens sont sauvés aujourd'hui mais ce qui est intéressant à dire c'est que les pays du haut bassin du Nil ont pratiquement tous conclu des accords pour une gestion partagée des grandes lacs du bassin et qu'aujourd'hui nous avons une autorité du lac Victoria, du lac Tanganyika etc. qui, elles fonctionnent plus ou moins bien mais commencent à bien fonctionner. On a parlé du Sénégal c'est un exemple que l'on ne cite pas suffisamment souvent, je voudrais vous rappeler que dans les années 70, les quatre pays du bassin étaient à 2 doigts de se faire la guerre mais une vraie guerre avec des vraies armées et des fusils pour le partage de l'eau du fleuve Sénégal et que Dieu merci ils ont mis en place une organisation qui a été très rapidement évoquée tout à l'heure qui est remarquable en ce sens que le principe adopté est effectivement le partage des bénéfices, pas le partage de l'eau, mais aussi la mise en place d'ouvrages communs dont la propriété n'appartient pas aux Etats riverains mais à l'organisation pour la mise en valeur du Sénégal.

C'est un bon exemple avec des méthodes de financement parce que pour conclure il faut évidemment que tout cela soit financé et que les prêts qui peuvent être faits par les grandes banques internationales ou bilatérales ne sont que des emprunts et qu'un emprunt par définition doit se rembourser parce que ce ne sont pas des avances de capital. La question du financement de la gestion de l'eau en général et en particulier de l'adaptation au changement climatique est une question centrale et n'est en général pas la priorité absolue des ministères des finances. Donc mesdames et messieurs, les dirigeants, les décideurs politiques, ce que je voudrais vous dire pour conclure c'est qu'aujourd'hui nous avons des outils.

Nous avons des exemples de situations qui ne sont pas simples, celle du Nil n'est pas beaucoup plus compliquée que d'autres cas que nous avons sur le terrain et qui marchent et ça marche parce qu'il y a eu une volonté politique sur le long terme de faire en sorte de passer d'un système national à un système de bassins transfrontaliers. Comme l'a dit Fadi quand les gouvernants des pays s'entendent pour travailler ensemble, on est presque sûr des résultats et ces résultats sont porteurs de bénéfices pour tout le monde dans l'avenir.

Prof. Michael Scoullos, Président de GWP-Med

Chers organisateurs,

Je comprends que nous avons peu de temps, donc mon idée, ma question ici est la suivante : quel sera le cadre de la coopération? Je pense que dans la plupart des cas, il a été dit déjà : les défis communs et les opportunités communes sont la clé pour l'Hydrodiplomatie et la première chose, la meilleure incitation à l'Hydrodiplomatie -je pense-est représentée par les efforts nécessaires pour faire face

aux défis majeurs, préserver les ressources naturelles et maintenir l'écosystème. Donc le changement climatique, et c'est pourquoi l'Hydrodiplomatie et le changement climatique pour la paix au Moyen-Orient ont été mis sur pied aujourd'hui. Le changement climatique est un défi majeur qu'il faut en quelque sorte interconnecter avec l'enjeu en question.

Tout le monde dit que nous devons nous améliorer quand nous discutons du Nil. Il y a beaucoup de gens expérimentés ici, il y a deux tendances lorsque vous avez à traiter des questions diplomatiques : la première consiste à réduire le nombre de ceux qui négocient et l'autre consiste à accroître le nombre des négociateurs et passer ainsi du national à l'international. Ma thèse ici est que nous devons rassembler tous les pays autour d'une même table et élargir encore plus.

Comment pouvons-nous le faire ? La première chose est le contenu, nous parlons de l'eau, l'énergie et l'alimentation et nous atteignons ainsi le Nexus. Le Nexus a quatre dimensions pas trois : eau, énergie, alimentation et environnement et c'est très important de comprendre ça dès le début. Il s'agit de la première extension et la seconde est – puisque nous parlons de l'Hydrodiplomatie - le cycle de l'eau dans son ensemble, non seulement le cycle de l'eau du Nil mais de tous les pays qui sont impliqués dans cette négociation. De ce point de vue, je crois que nous devons nous engager dans une discussion sur les lacs équatoriaux comme il a été dit avant, et en fait il faut voir que la réduction des calottes glaciaires dans les pays en amont est un enjeu majeur pour eux.

Elle n'est pas directement et nécessairement liée à la balance de l'eau du Nil, mais c'est une question très importante pour eux et elle est liée au tourisme et à beaucoup d'autres ressources liées à l'eau.

Nous avons dans certains cas une réduction de 70 % des calottes glaciaires et cela doit faire partie de la question à mon point de vue dans le but de leur faire comprendre aussi qu'ils ont quelque chose à apprendre de cette discussion, augmentant ainsi la part en amont, mais aussi augmentant également leur part en aval, parce que nous avons entendu les problèmes de l'élévation du niveau de la mer, mais il y a d'autres problèmes dans lesquels tous les pays méditerranéens sont en cause en dehors de la migration et des questions très importantes discutées déjà. Le niveau d'eau réduit permet déjà une plus faible salinité du Canal Suez à la fin et cela renforce l'introduction rapide des espèces exotiques dans la mer Méditerranée. Donc c'est quelque chose pour laquelle la pêche et l'écosystème de la Méditerranée souffrent et souffriront davantage avec la réduction de l'eau dans le Nil, ceci doit être discuté et en même temps, nous avons à cause de la concentration plus élevée de l'eau réduite une concentration plus importante des nutriments ce qui est également

un point important qui modifie l'équilibre avec les autres espèces qui sont d'intérêt commercial dans la région.

Ma thèse est que tout cela pourra réunir les pays ensemble et faire par la suite de cette question une question plus globale. Cela peut aider énormément dans la résolution de nos difficultés en ce moment. Laissez-moi vous dire en ma qualité de chef d'équipe de l'horizon 2020 que certains des projets financés par l'Union Européenne et par la Banque Européenne d'Investissement essaient réellement d'aider à l'expansion du plan de traitement du Suez et la réutilisation de l'eau car à la fin de la journée comme il a été dit par M. Fauchon ce matin « la question de la coopération n'est pas seulement dans la répartition des eaux mais aussi dans la récupération des solutions optimales de la réutilisation de l'eau et ça constitue une partie de la négociation ».

Monsieur Jean-Louis Guigou, Président d'IPEMED

Mon ami Fadi Comair qui m'exploite avec une grande amitié chaque fois qu'il fait un colloque, me demande de parler, mais comme je ne suis pas un spécialiste j'arrive comme une source à épuisement. J'ai un ou deux messages à vous faire passer en tant qu' aménageur du territoire et ayant la responsabilité d'animer un « think tank » sur la méditerranée. Votre thème c'est l'avenir de la coopération entre les pays riverains : c'est très vague sachant qu'il y a deux types de coopération en général dans les pays riverains.

Est-ce que c'est la coopération entre les États des pays riverains ? Ou est-ce que c'est la coopération entre les citoyens des pays riverains? Mes compétences en matière d' Hydrodiplomatie commencent à se faire rare et donc la première idée c'est la pression sur les États ; comment faire pression ? Parce que de même c'est un peu comme le conflit entre la Palestine et Israël ça peut durer 10, 15, 20 ans, de même pour le Nil tellement les conflits à cause de la géographie sont amples et ça peut se terminer par des guerres.

Alors j'ai une image, un souvenir, une idée à vous livrer. Elle vient de loin mais je la cite toujours : c'est une lettre de Ezenhower au président Roosevelt en 1943 – 1944. Ezenhower était avec les soldats « les boys » en train d'essayer de mettre de l'ordre entre les duchés allemands, italiens, anglais, français et il écrit à Roosevelt : je suis las de voir des boys américains tués pour essayer de limiter ces conflits permanents entre les duchés d'Allemagne, de France, d'Italie et d'Espagne. C'est absurde on a déjà fait la première guerre mondiale et on fait la seconde. Le chef

militaire s'insurge « M. Le président avez-vous une solution ? » et Roosevelt lui dit oui j'en ai une, voilà ce qu'on va faire pour essayer de les mettre au pas tous ces européens fratricides, on va leur proposer un plan énorme, le plan Marshal à la condition qu'ils le gèrent ensemble, j'ai prévu la somme de 50 milliards d'euros et il a créé des commissions, c'est le début de L'OCDE, des allemands et des français ont été allégés de se mettre d'accord pour gérer cette manne. Je pose la question à vous comme spécialistes, moi je suis un généraliste, pour faire en sorte que les États du soudan, d'Ethiopie d'Egypte se mettent d'accord.

La bonne méthode n'est-elle pas de défendre tous les bassins? Ne serait-t-il judicieux que la communauté internationale dise de vous mettre d'accord pour gérer ensemble les bassins pour que la communauté internationale mette en œuvre un plan d'agriculture valable. Mettez-vous d'accord sur l'eau on vous aidera pour l'agriculture. Que ce soit le fond monétaire international, l'ONU ou la commission européenne mais s'il n'y a pas de pression je pense que ça peut aller jusqu'à des révolutions. La deuxième chose c'est sur une deuxième idée simple qui a été abordée par notre ami Jean-François Donzier, c'est la notion de bassin.

Je me permets d'y revenir parce que comme le disait le Président Chirac « la meilleure des pédagogies c'est la répétition ». J'ai trouvé une citation quand j'étais délégué. Nous sommes allés chercher une très belle citation d'un architecte-géomètre qui s'appelait Leplet et qui suivait Napoléon dans ses conquêtes en 1804 en traversant le Danube, qui va vers la Russie et il dit à peu près ceci : « Il faudra qu'un jour les découpages administratifs et politiques deviennent caducs parce qu'ils sont absurdes. Le vrai découpage c'est le découpage en bassin parce qu'un jour les problèmes de l'eau vont imposer aux hommes qu'ils soient d'un côté ou de l'autre d'un bassin, en amont ou en aval la bonne gestion politique c'est la gestion par bassin. Notre premier ministre de l'époque m'a dit « M. le Délégué quel est votre programme ? ». J'ai dit : « c'est simple M. le Premier Ministre, c'est pas de construire des routes ou des autoroutes, c'est de recomposer les découpages administratifs de la France qui sont absurdes parce que le pouvoir central a tout fait pour casser les communautés et il faut maintenant les recomposer…

Mesdames et messieurs, je m'arrête, j'ai dit beaucoup de banalités parce que je ne suis pas compétent dans votre sujet mais une certitude, une certitude il fait que la communauté internationale fasse pression par un projet sur les Etats membres qui se mettent en situation d'agences de bassins et il faut avertir les populations. Si les chefs d'Etat ne font pas cet effort, les avertir de se mettre dans un état de résilience parce que ça va être très dur.

Dernier mot je sors d'une communication sur le réchauffement climatique en méditerranée et je suis encore effrayé par les chiffres qu'on vient de me communiquer, ça ne va pas durer longtemps, si les Etats ne s'organisent pas par bassin alors nous aurons des guerres.

S.E.M. Miguel Angel Moratinos, Ancien Ministre Espagnol des Affaires Etrangères

Merci beaucoup aux organisateurs, au sénateur M. Cadic qui nous fait le privilège d'entrer dans l'enceinte du Sénat Français. Merci mon cher ami Fadi Comair de nous avoir invités à nouveau pour parler de la paix au Proche-Orient et parler de ce nouveau concept de l'Hydrodiplomatie.

Je crois ne pas me tromper si je signale que je suis le seul diplomate qui va prendre la parole, alors je me considère comme ayant toute la légitimité pour parler de cette dimension de la diplomatie comme ancien ministre des affaires étrangères et comme ancien diplomate. Je crois que nous sommes en face d'un nouveau monde ; on l'a écouté, on l'a étudié, on a senti les enjeux qui sont présents devant nous, et pour cela, il va falloir avoir une approche différente, et je dois féliciter les organisateurs de cette fois parler du bassin du Nil même si ça semble un peu paradoxal, ça tombe au bon moment, parce que la géostratégie, c'est la science politique que l'on aborde dans cette table ronde maintenant.

Nous sommes en train d'envisager les nouveaux rapports de l'Europe avec la Méditerranée mais aussi avec le continent africain et le Nil c'est le symbole mon cher Jean Louis de ta chère verticale : je croyais que tu allais parler de notre verticale, de la verticale Afrique-Méditerranée- Europe. On ne peut pas comprendre les enjeux qui l'affectent et qui ont été soulignés au début de cette séance : l'émigration, les réfugiés, tous les enjeux, le changement climatique, le terrorisme. Je ne comprends pas les enjeux qui se posent dans cette longue rivière long fleuve de 700 km qui va du Lac Victoria jusqu'à la Méditerranée.

Si on ne trouve pas une solution politique aux enjeux du Nil, mes chers amis on aura de graves problèmes, pas seulement sur les questions d'eau qui sont évidemment fondamentales, mais sur les questions sécuritaires, politiques, sociales, économiques, c'est à dire les grandes questions géopolitiques qui vont avoir un impact irréversible dans les prochaines décennies.

C'est pour cela qu'on a beaucoup parlé d'Hydrodiplomatie, un terme que j'aime bien, que je soutiens mais je dois faire quelques remarques : quel genre d'Hydrodiplomatie doit-on défendre ou appliquer ; j'étais très heureux d'entendre mon ami Michael Scoullos, qui a très bien cadré le sujet. Il a dit qu'il y a deux tendances en diplomatie. Quelques-uns disent que pour réussir il faut continuer avec la diplomatie traditionnelle, la confidentialité, c'est possible, pourquoi pas ?

D'autres disent « non, pour résoudre le problème, il faut élargir et aller dans le cadre multilatéral ; Nations Unies, organisations internationales, tous les acteurs, tous les responsables, on se réunit et on résout .»

Mes chers amis, ni l'un ni l'autre et surtout si on commence à décliner ce nouveau concept « Hydrodiplomatie », je vous donne un conseil, il faut faire une Hydrodiplomatie du 21ème siècle, ne tombez pas dans le piège de faire une Hydrodiplomatie du 20ème ou du 19ème siècle, on n'est pas dans la période coloniale ou post coloniale, on est en 2017, et en 2017 il y a une nouvelle diplomatie mes chers amis, vous ne me croyez pas mais on reçoit beaucoup de critiques sur la diplomatie actuelle, on réduit les budgets d'une administration américaine de 30%, on investit dans les affaires militaires, département de défense, on ne veut pas de la diplomatie.

La diplomatie entre guillemets, il y a des articles multiples qui disent qu'elle est en décadence. Moi je vous dis c'est tout le contraire, jamais le monde n'a plus besoin de la diplomatie qu'aujourd'hui mais une diplomatie différente, ce n'est pas la diplomatie traditionnelle. Je vais vous donner un exemple, on a eu les derniers intervenants sur le Pacte de Paris et qui ont montré le succès et la réussite de la COP 21, mettons et fixons notre regard sur la COP 21.
Pourquoi ça a réussi? Ce n'est pas seulement grâce au talent et au savoir-faire d'un grand ami un grand homme politique ministre des affaires étrangères de la France, M. Fabius.

M. Fabius a fait un très bon travail et le quai d'Orsay a fait un très bon travail mais ça n'a pas été seulement grâce à lui, il y a aussi la diplomatie française, ça a été fait car il y avait aussi le multilatéral, il y avait aussi le secrétariat des nations unies il y avait aussi les ONG qui étaient favorables à une réunion historique, il y avait aussi un ralliement de toute la société civile. Il y avait aussi les médias et il y avait aussi le secteur privé.
Qu'est-ce que cela veut dire? C'est que la diplomatie a évolué et qu'on ne peut pas seulement faire de la diplomatie comme on le faisait au 18ème au 19ème et au 20ème siècle.

Maintenant il faut engager, mon cher Michael, tout le monde, d'une façon différente si on veut réussir, il faut du bilatéral pour le Bassin du Nil évidemment, il faut que l'Éthiopie, l'Égypte, le soudan et les pays du lac s'entendent mais on n'arrivera pas à une solution si on ne fait pas une approche différente et à nouveau Michael a été tout à fait juste et visionnaire.

On ne peut pas parler seulement de l'eau mes chers amis même si on est dans l'Hydrodiplomatie, il faut élargir au Nexus Food-Energy-Water. Quels sont les problèmes dans le bassin du Nil ? C'est la faim, c'est la pauvreté, c'est la famine, c'est la nécessité d'une agriculture qui soit capable d'enraciner ces populations. C'est l'énergie, le barrage
«la Renaissance » qu'est-ce que c'est ? Pouvoir donner de l'électricité dans tout le continent africain, je pose cette question « qui mène les négociations? »

Il y a eu je ne sais pas ou 7 ou 10 réunions des ministres de l'eau que je respecte énormément vous êtes les meilleurs connaisseurs. C'était la même chose, quand à Copenhague, on voulait un accord sur le changement climatique, les ministres des affaires étrangères mettaient à la porte les ministres d'environnement et voulaient négocier eux seuls, qu'est-ce qui s'est passé ?

Ils ne savaient pas négocier, ils ne savaient pas faire le deal et ils ne savaient pas comment faire un accord ; M. Fabius a su négocier et a fait un travail diplomatique excellent mais il a fait un travail diplomatique excellent parce qu'il a eu en même temps l'appui des différents acteurs. Alors mon cher Fadi, oui à l'Hydrodiplomatie, mais faisons une nouvelle hydro diplomatie et Hydrodiplomatie ou diplomatie ça n'est pas un concept vague, qu'on le répète chaque année ici au sénat, la diplomatie c'est une action, il faut agir, il faut se mettre au travail ; c'est pas seulement faire des recommandations, non il faut mettre sur pied l'Hydrodiplomatie : je vous propose que grâce à votre colloque, à votre appel aux gens qui sont là, qui sont des véritables experts, M. Fauchon l'ancien président, c'est quelqu'un qui connaît parfaitement, il faut créer une commission d'Hydrodiplomatie et dire, envoyer une lettre comme appel de résultats du colloque d'ici au sénat à tous les États ; nous sommes prêts à vous aider et cette commission sera formée par des ministres de l'eau, par des diplomates qui savent négocier, par des scientifiques des dirigeants des nations unies, par des responsables en matière d'environnement, par des responsables en matière d'agriculture.

Qu'est-ce qu'a fait la FAO? On attend que les gens commencent à mourir pour dire : il faut appeler l'agence mondiale des aliments non, Il faut faire de la prévention et c'est pour cela que je vous propose de commencer à faire l'Hydrodiplomatie en action

et que ce colloque et les gens qui participent à ce colloque puissent sous votre leadership être capables de commencer la négociation.

La crise du Bassin du Nil n'est pas finie. Elle est très sérieuse et dans ce sens on ne doit pas attendre que la situation s'envenime, il faut agir et nous on peut modestement offrir les bons offices aux autorités des pays riverains, alors dire on est là, on va commencer à démontrer que l'Hydrodiplomatie c'est pas du blabla...c'est une réalité.

Voilà merci messieurs et mesdames pour votre invitation.

Session 2 : Hydrodiplomatie du Bassin du Nil

Madame Blanca Jimenez-Cisneros, Directrice, Division des Sciences de l'eau, Secrétaire du Programme Hydrologique International (PHI), UNESCO

Ce panel va amener une nouvelle dimension liée aux générations futures et les changements climatiques. Dans ce sens , l'UNESCO a travaillé beaucoup dans le domaine de l'Hydrodiplomatie.

D'ailleurs ces programmes sont des programmes qui ont initié les programmes qui s'appellent «PCCP » : from potential conflict to potential cooperation potential . Il y a presque 20 ans qu'on a commencé avec ces sujets et à ce moment on est en train de travailler car on voit ici des choses très intéressantes, mais il faut encore pas seulement aller dans les aspects pratiques mais commencer à travailler dans les principes. On devrait nous mettre d'accord sur les valeurs, sur les droits ; à l'UNESCO on est en train de pousser pour avoir les droits à la sécurité hydrique, on commence et pas seulement à l'eau, à l'assainissement et à l'approvisionnement de l'eau mais un contexte plus général ; on travaille aussi sur l'aspect de l'eau et l'éthique, si on est d'accord dans tous ces principes ; pour avoir la sécurité hydrique, il faut avoir les mêmes valeurs de l'eau parmi les pays et la culture. Il serait beaucoup plus facile de travailler dans les dimensions de l'Hydrodiplomatie car on aurait un terrain commun.

Monsieur Pierre Roussel, Président de l'OIEau

Je suis partagé entre espoir et inquiétude : l'espoir parce que ça commence à bouger, l'Hydrodiplomatie existe, porte des résultats et ça démarre et puis l'inquiétude devant l'urgence ; que ce soit la démographie ou le changement climatique, ils ne nous attendront pas et en face de ça il y a un travail même technique qui va prendre des années.

Jean François parlait tout à l'heure de la constitution Bandol mais avant d'avoir une série chronologique exploitable, il va falloir réussir à croiser les deux.

Accrochons nous et ne perdons pas de temps.

Monsieur Pierre Berthelot, Chercheur associé à l'Institut Français d'Analyse Stratégique (IFAS)

Désolé, je n'ai pas de présentation détaillée, mais de toutes façons le temps nous est imparti, donc je remercie Fadi Comair pour son invitation et toutes les personnes présentes également. La réflexion géopolitique que je voulais aborder ici est la suivante : je voulais m'attacher à des points qui n'ont pas forcément été développés mais qui peuvent être utiles pour nourrir la réflexion.

Quatre idées me sont venues à l'esprit. D'abord, quand on parle de résolution de ce problème de la crise de l'eau dans le bassin du Nil, on voit que beaucoup de choses sont faites depuis un certain nombre d'années, on voit qu'il y a aussi des blocages. On peut se demander pourquoi ces blocages.

Eh bien, ils ont également été présents depuis des décennies pour des raisons géopolitiques. Sauf qu'il y a une évolution de la situation géopolitique régionale comme vous le savez, pour le pire et pour le meilleur.

La première réflexion que j'ai c'est qu'en fait il y a ce que l'on appelle en sciences politiques le « linkage » c'est à dire qu'il y a un lien finalement entre cette possibilité de résoudre ce conflit ou ces fortes tensions, et d'autre part d'autre tensions qui existent et qui sont présentes notamment pour la République Arabe d'Egypte.

Et tant que ces questions, finalement n'auront pas été résolues, qu'on n'aura pas avancé sur ces questions-là, je pense que l'Egypte, je ne dis pas qu'elle n'est pas prête à faire des avancées importantes et majeures, les Egyptiens devront faire des concessions, mais en même temps il faut aussi que d'autre dossiers puissent parallèlement, évoluer.

Je pense par exemple, à la question de ces îles qui sont actuellement en négociations avec l'Arabie Saoudite qui se trouvent à l'entrée du détroit de Tiran, donc qui arrivent vers la Jordanie, le golfe d'Aqaba et Israël, et donc ces îles sont actuellement une source, finalement, de tensions internes en Egypte puisqu'il semblerait que l'Egypte, qui a bénéficié de l'aide de l'Arabie Saoudite ces dernières années, eh bien soit prête à faire un geste par rapport à ces îles qui sont revendiquées depuis très longtemps par l'Arabie Saoudite.

Alors la question est aujourd'hui source de tensions internes puisqu'on dit parfois que le gouvernement braderait entre guillemets le patrimoine national, la souveraineté nationale. Donc on verra, actuellement c'est aussi une question juridique qui a été portée par des citoyens devant des tribunaux, devant des organisations judiciaires, institutionnelles, mais je pense que tant que cette question-là n'est pas totalement résolue, clarifiée, alors ce sera difficile pour l'Egypte d'avancer véritablement pour la question du Nil qui est, on le sait, la colonne vertébrale du pays, et qui est identifiée à la souveraineté nationale. Donc finalement il faudrait voir que va être l'issue de ces fameuses îles. Il y a aussi un territoire partagé avec le Soudan, également, là aussi actuellement c'est une source de contentieux et de tensions, précisément avec le Soudan, donc il faudrait voir ce territoire frontalier qui est au sud de l'Egypte et donc au nord du Soudan et qui donne également sur la mer Rouge, il faudrait voir quelle sera l'issue de ce territoire, de la négociation en cours, parce que là on peut imaginer qu'il ne faudrait pas que l'Egypte se retrouve dans une position que l'opinion publique jugerait trop défavorable.

Le point néanmoins positif, c'est l'avancée géopolitique observée depuis l'accession au pouvoir du président Sissi. C'est finalement une certaine habileté géopolitique ou du moins une modification de la stratégie traditionnelle de l'Egypte, puisqu'on voit qu'elle a ouvert d'autres canaux de négociations, ou d'autres canaux de coopération, avec un retour marqué par exemple de la Russie. Donc on a vu que l'alignement sur la position des Etats-Unis, a changé vers une position différente envers la Syrie, une position également différente que ses soutiens que sont l'Arabie Saoudite en particulier, donc ça, ça montre une certaine indépendance, et c'est important parce que ça veut dire que l'Egypte peut évoluer également sur la question du Nil. Et d'ailleurs, on ne peut que se féliciter, nous Français, de cette

nouvelle réalité géopolitique puisqu'on a vu que l'Egypte, à la surprise générale, a acheté de nombreux avions Rafale, des avions de chasse, et donc ça aussi ça a été pour nous le début d'un tiercé gagnant si je puis dire. Mais en tout cas c'est une nouvelle réalité géopolitique, qui montre que l'Egypte est aussi capable de certaines inflexions géopolitiques, et c'est plutôt positif et optimiste par rapport à cette question du Nil.

La deuxième idée géopolitique sur laquelle je voulais revenir, qui a été évoquée, c'est celle autour de la souveraineté, de la sécurité alimentaire, puisqu'on nous dit, notamment, que la question de l'eau virtuelle qui a été développée par Tony Alan notamment, eh bien serait une solution pour diminuer les tensions, puisqu'il explique que les tensions dans la région auraient diminué indirectement à travers l'achat de céréales d'autres pays plutôt que de les produire sur place parce qu'elles sont très coûteuses en eau. Certes, mais en même temps, si on va trop loin dans cette stratégie d'importation des céréales, il y a aussi le risque, justement, de cette perte de souveraineté alimentaire et de la sécurité alimentaire. Donc je pense que malgré tout il faut être assez prudent, c'est mon modeste avis sur cette question, et ne pas être dans un enthousiasme débordant par rapport à ce sujet parce que finalement après on est dépendant d'autres pays pour assurer justement sa sécurité alimentaire et l'alimentation de ses populations.

Troisième idée de réflexion géopolitique, c'est qu'on voit que l'Egypte, certes, et on peut la comprendre puisqu'elle a tendance à traîner un peu des pieds pour résoudre cette question de partage des accords au niveau du Nil. Mais en même temps la géopolitique nous rappelle qu'il y des tendances de fond, des tendances de long terme, et en même temps des réalités à plus ou moins brève échéance. Et la réalité de long terme, c'est effectivement, ça a été souligné tout à l'heure, la réalité démographique. Effectivement l'Egypte, et c'est rappelé également -je me permets de remontrer le livre de Fadi Comair sur l'hydrodipolomatie au Proche-Orient, c'est rappelé que là aussi la démographie ne jouera plus longtemps en faveur de l'Egypte. Déjà, elle est dépassée par l'Ethiopie, et cette tendance va s'accroître.

Donc finalement, à un moment donné, on va se retrouver face à un choc de la réalité démographique et l'Egypte doit intégrer ce paramètre, qui finalement, à long terme, est une modification profonde de la réalité géopolitique dans le Bassin, avec aussi une autre tendance de fond : l'affirmation économique de l'Ethiopie. L'Ethiopie il y a trente ans c'était la famine, c'est loin d'être le cas aujourd'hui, c'est un pays qui est souvent cité en exemple pour son dynamisme économique en Afrique. Et donc on peut penser que finalement, fort de ses soutiens notamment chinois ou autres, l'Ethiopie va continuer à monter en puissance économique et démographique et donc ça va s'accompagner d'une nécessaire

augmentation de ses prélèvements en eau.

Enfin, dernière réflexion, eh bien si on nous dit souvent que l'eau est source de guerres, source de conflits, la réalité c'est que malgré effectivement des discours souvent volontaristes de la part de l'Egypte ou des menaces à peine voilées il n'y a jamais eu de guerre ou de conflit jusqu'ici parce que la réalité c'est qu'on sait qu'une guerre pour l'eau coûte infiniment plus cher qu'un accord minimal ou imparfait sur la question de l'eau.

Ça aussi c'est une réalité. Sans compter que les bailleurs de fonds bien évidemment, BM ou autres, eh bien fuiront à grands pas une fois qu'un Etat aura déclaré une guerre pour préserver une part de ses ressources en eau. Donc ça aussi c'est sur une note un peu positive qu'il faut terminer.

Ma conclusion, puisque le temps imparti est très court, eh bien c'est que l'Egypte, certes s'est longtemps considérée comme un Etat hydro-hégémonique, sauf que cette hydro hégémonie, eh bien elle est en train de se terminer finalement. Bien sûr l'Egypte restera un acteur incontournable du bassin du Nil et du Proche Orient, je ne reviens pas sur les raisons, mais néanmoins, cette suprématie hydraulique finalement dans le bassin du Nil, eh bien elle est aujourd'hui vouée à disparaître ou à s'atténuer et je ne doute pas que l'intelligence des dirigeants égyptiens sera de comprendre cette nouvelle réalité pour s'y adapter, pour apparaître finalement plus comme une force de proposition qu'une force de blocage.

Monsieur Jean-Louis Oliver, Secrétaire Général de l'Académie de l'Eau

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues et amis,

C'est un honneur et un plaisir d'intervenir dans ce colloque désormais traditionnel ; mais c'est aussi un certain challenge de présenter une réflexion prospective sur la gestion de l'eau par bassin versant.

Essayons bien pourtant en commençant par un peu d'histoire pour mieux éclairer l'avenir en la matière. Car comme dit le proverbe « Qui ne sait pas d'où il vient, ne sait pas non plus où il va »…

La notion de bassin hydrographique, qu'on appelle communément bassin versant, en effet a été mise scientifiquement en évidence en France au XVIIème par Claude Perrault, médecin, physicien et architecte, aux compétences pluridisciplinaires, frère

de Charles Perrault, écrivain célèbre pour ses Contes pour les enfants.

A cette époque déjà, grâce aux premières écluses, le canal de Briare avait permis à la voie d'eau de franchir le seuil entre le bassin de la Seine et celui de la Loire, permettant d'élargir considérablement et de solidariser davantage les territoires desservis par la navigation fluviale, qui était alors le principal moyen de transport des personnes et des marchandises. Quelques décennies plus tard, Paul Riquet avait fait franchir le seuil de Naurouze au Canal du Midi pour relier le bassin méditerranéen à celui de l'Atlantique, un projet grandiose déjà imaginé par les Romains, puis par Charlemagne.

C'est également à travers la navigation fluviale – activité très ancienne et très importante sur le Nil – que sont intervenus les premiers accords internationaux concernant les cours d'eau transfrontaliers : les Traités de Westphalie en 1648 pour le Rhin, et le Traité de Paris en 1856 pour le Danube.

Les navigateurs, explorateurs, commerçants ou colonisateurs, ont traversé les océans et remonté les grands fleuves dans tous les continents, de l'aval vers l'amont, à la découverte de nouveaux territoires ; et ils ont été confrontés aux réalités géographiques des bassins hydrographiques : ce fut le cas pour le Saint Laurent, le Mississipi, l'Amazone, le Sénégal, le Congo, l'Indus, le Gange et le Brahmapoutre, le Mékong etc… C'est d'ailleurs dans le Service des Travaux Publics d'Outre-Mer que les Ingénieurs français des Ponts et Chaussées, des Mines ou du Génie Rural, ont pris la mesure de cet espace spécifique de l'eau.

A la fin du XIXe siècle, le développement de l'hydroélectricité a créé des difficultés internationales nouvelles sur les rivières transfrontalières.
Depuis quelques décennies, des problèmes de pollution liés à la civilisation industrielle sont apparus un peu partout.

Ce sont précisément ces ingénieurs revenus d'Afrique ou d'Indochine après les indépendances, qui ont inspiré et mis en œuvre la loi du 16 décembre 1964 instaurant en France les institutions de bassins hydrographiques : comités de bassin et agences financières de bassin, devenues depuis agences de l'eau. Sur le territoire de l'eau, ces institutions ont reçu la capacité remarquable de collecter et de redistribuer le produit de redevances sur les prélèvements d'eau brute et sur les rejets d'eaux usées; ce qui leur donne des moyens d'incitation et une efficacité considérables.

Dans le Ruhr, dès la fin du XIX^{e} siècle, puis avec la Compagnie Nationale du Rhône et la Tennesse Valley Anthority, dans les années 1930, pour la production d'électricité, et enfin avec les River Authorities en Angleterre, après la Seconde

Guerre Mondiale, certaines expériences avaient été instaurées.

Mais c'est surtout avec l'exemple français des décennies 60 et 70, présenté notamment lors de la conférence des Nations Unies sur l'eau de Mar del Plata, en 1977, que le concept de bassin hydrographique a pris un large essor international, petit à petit, sur les cinq continent ; et c'est à Aix les Bains, en 1992, à l'initiative de Michel Barnier, qu'est né le Réseau International des Organisations de Bassins (RIOB), animé avec dynamisme, depuis 25ans, par l'Office International de l'Eau, bien connu et apprécié de tous, représenté ici par Jean-François Donzier.

La Directive cadre européenne sur l'eau de l'an 2000 qui promeut l'approche intégrée par bassin versant a ensuite eu une influence considérable, bien au-delà des limites de l'Union Européenne. Cette Directive cadre est contemporaine de la création de l'Euro ; et on observe que la plupart des pays de la zone euro, solidaires sur leur monnaie, sont situés dans les grands bassins transfrontaliers européens, et sont donc également solidaires sur l'eau.
Depuis sa création, il y a plus de 50 ans, le modèle français des institutions de grands bassins hydrographiques, qui a inspiré l'Union Européenne et de nombreux pays sur tous les continents, a lui-même progressivement évolué :

- rôle renforcé des collectivités locales et des mouvements associatifs,
- élargissement des interventions à la biodiversité,
- prévention, atténuation et adaptation au changement climatique (inondations/sécheresses).

Simultanément, une trentaine d'Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (EPTB) se sont constitués au niveau des sous-bassins, en lien avec la mise en œuvre de la Gestion des Milieux Aquatiques et de la Protection contre les Inondations (GEMAPI) par les groupements de collectivités locales.

Au fil du temps, les 50 dernières années en particulier ont connu des évolutions considérables, des progrès scientifiques, techniques et technologiques spectaculaires, une véritable mutation des activités économiques, commerciales et sociales avec la mondialisation, les nouvelles technologies de l'information et de la communication dans la société numérique, induisant de profonds changements dans les mentalités, les comportements et les modes de gouvernance, dans les secteurs public, privé et associatif.

Depuis la révolution industrielle du XIX^{e} siècle, il en a ainsi résulté de sérieuses modifications dans le fonctionnement du climat de la planète, donc des conditions de vie sur la Terre, comportant notamment une accentuation de la fréquence, de la variabilité et de la gravité des phénomènes hydrométéorologiques extrêmes : crues et inondations, sécheresses et étiages, tornades, etc… avec une élévation du niveau des océans et un réchauffement très sensible de l'air et des eaux, maritimes ou continentales. Le vaste bassin du Nil n'y échappe pas !

Le grand cycle de l'eau, au cœur du système climatique de la planète, se trouve donc profondément perturbé, rendant encore plus complexe et stratégique une gestion rationnelle, équilibrée et durable de cette ressource vitale pour chacun et pour tous.

Dans ce contexte en pleine mutation, la prise en compte de la géographie physique et humaine, c'est-à-dire des enjeux spécifiques de l'eau au niveau des bassins hydrographiques pour les eaux superficielles et des systèmes aquifères pour les eaux souterraines, reste indispensable, à toutes les échelles, de l'échelon local ou au niveau transfrontalier.

Mais la prévention, l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques nécessitent aussi d'élever le débat à l'échelle plus vaste d'un ensemble homogène de bassins entourant un espace maritime ou lacustre, par exemple : la Mer Méditerranée avec l'UpM, la Mer Baltique avec Helcom, la Mer Noire, la Mer Caspienne, la Mer Morte, la Mer Adriatique, la Mer Egée, ou le Lac Tchad, les Grands Lacs d'Afrique Centrale et les Grands Lacs d'Amérique du Nord, etc…
Pour y parvenir efficacement, la coopération internationale et multilatérale dans ces domaines est appelée à se développer considérablement : au-delà des contingences bien connues d'aujourd'hui, c'est purement et simplement, une question de survie collective !

Les deux Directives cadres européennes parallèles concernant respectivement les eaux douces et les eaux marines sont de puissants outils dans cette perspective d'intérêt général, en Europe et ailleurs.
Les deux conventions internationales de 1992 et de 1997 concernant les cours d'eau transfrontaliers sont aussi appelées à avoir des effets bénéfiques importants en la matière :

- la Convention de 1992 de la Commission des Nations Unies pour la Coopération Européenne s'est élargie aux bassins versants transfrontaliers situés sur d'autres continents, notamment en Afrique,
- la Convention des Nations Unies de 1997 a été ratifiée en 2015 par un 35ème

pays, le Vietnam, ce qui l'a rendue opérationnelle dans le monde entier.

Enfin en 2015, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté les Objectifs du Développement Durable (ODD) qui s'appliquent à tous les pays, quel que soit leur niveau de développement, et qui, pour la première fois, comportent un Objectif concernant explicitement l'eau.
Ainsi la problématique de l'eau est-elle progressivement devenue une préoccupation majeure au niveau mondial !

De façon générale, il faut améliorer, à tous les niveaux, les relations toujours difficiles entre science et politique !

C'est notamment le cas pour les ressources en eau situées dans des bassins versants ou des aquifères transfrontaliers, partagés entre plusieurs pays, qui peuvent être à l'origine de tensions, de crises et même de conflits, portant non seulement sur la répartition quantitative, mais aussi sur la qualité des eaux.

En effet les questions non seulement quantitatives, mais aussi qualitatives concernant les ressources hydriques, et par conséquent l'eau destinée à la consommation humaine, sont appelées à devenir un problème encore plus préoccupant qu'aujourd'hui ; car aux pollutions classiques antérieures, ponctuelles ou diffuses, loin d'être partout traitées, s'ajoutent désormais de nouveaux contaminants liés à la diffusion, peu maitrisée, de nouvelles molécules, de micropolluants, de micro-plastiques, de nano particules, qualifiés de risques émergents, dont les effets sur la santé humaine et sur les autres espèces vivantes sont encore mal connus.

C'est ainsi que des conventions internationales concernant la qualité des eaux sont intervenues sur certains fleuves transfrontaliers, comme le Rhin et le Danube.
Par ailleurs, la nécessité d'économiser l'énergie, notamment d'origine fossile, en particulier dans les transports routiers et aériens, conduit à développer le transport par la voie d'eau, non seulement maritime, mais aussi fluvial ; d'autant plus que la plupart des grandes villes sont situées sur une rivière, ou à son estuaire ou son delta !

Compte tenu des effets, à moyen et long terme, des changements climatiques sur les conditions de vie, il devient encore plus nécessaire, et même indispensable, de coordonner davantage et de planifier ensemble, aussi étroitement que possible, l'aménagement et la gestion, d'une part de l'eau, et d'autre part des territoires, urbains ou ruraux, en fonction de leurs ressources et de leur potentiel économique, socio-culturel et environnemental.

Des efforts notables et fructueux ont déjà été entrepris dans ce sens, notamment en vue d'assurer la prévention et la protection vis-à-vis des risques accrus d'inondations qui peuvent être catastrophiques.
Le bassin hydrographique et l'aquifère, pour leurs eaux et leurs territoires respectifs, restent donc des espaces pertinents essentiels, en y faisant évoluer, en tant que de besoin, leurs institutions, leur gouvernance et leurs procédures vers:

- plus de transversalité,
- plus d'interdisciplinarité,
- plus de subsidiarité,

Conduisant à plus de solidarité et de résilience, grâce notamment aux étonnantes possibilités offertes par les nouvelles technologies, actuelles et futures, du XXI^{ème} siècle.

En conclusion, depuis le niveau local jusqu'à l'échelle internationale et même planétaire, une ressource naturelle précieuse et vitale comme l'eau doit faire l'objet d'une gestion quantitative et qualitative efficace, exigeante dans ses objectifs, pragmatique dans ses moyens : il faut non seulement que soit performante la gestion spécifique des divers usages industriels, agricoles et urbains, mais aussi qu'entre ces diverses utilisations s'instaure un équilibre harmonieux et évolutif, prenant en compte l'environnement, les écosystèmes, la biodiversité, en particulier les zones humides dont le rôle autrefois méconnu est en fait tout à fait essentiel !

Dans un contexte en constante évolution, les réalités de terrain que sont le bassin versant et l'aquifère ont un bel avenir devant eux !

Madame Rola Majdalani, Directrice, Département des politiques du développement durable UN-ESCWA

Je vais parler de l'initiative régionale qui facilite l'évaluation de l'impact sur les ressources en eau et de la vulnérabilité des secteurs clés qui sont touchés par le changement climatique. Cette initiative a commencé par une évaluation et avec des produits qui ont aidé les pays membres en apportant les informations nécessaires sur l'adaptation, l'atténuation et également le renforcement des capacités des principaux intervenants dans la négociation de la position jusqu'à l'accord de Paris, puis dans la mise en œuvre des indices de cette initiative.

Nous avons 11 organisations participantes et l'UNESCO est l'une d'elles. L'importance de disposer de ces organismes, c'est que nous parlons tous d'une seule voix. Il est très important quand vous parlez de changement climatique de dire quels sont les défis régionaux dans cette région.

L'impact du changement climatique est un défi majeur et plus particulièrement la vulnérabilité au changement climatique. Au lieu de regarder les aspects des mesures d'atténuation d'une manière simplifiée et brève, le cadre que nous avons utilisé est basé sur les commentaires de ligne de base et le modèle climatique régional et nous ont aidés à établir un processus intégré sur l'impact du changement climatique, sur les ressources en eau. Comme je l'ai dit, l'évaluation de la vulnérabilité des secteurs clés a contribué au renforcement des processus, des institutions et également des campagnes de sensibilisation qui vont au-delà des pays membres.

Dans l'analyse de l'impact qui constitue un projet qui a pris presque 9 ans pour être complété et il est important à ce sujet et probablement il est pertinent de se demander « comment la science pourra informer les décideurs ? » Je vais parler de l'importance de considérer la dynamique et comment nous pouvons obtenir les renseignements nécessaires. C'est ce que cette initiative a commencé à faire et elle se trouve déjà dans sa dernière phase, elle est sur le point d'être achevée et nous commençons la deuxième phase.
Donc, dans l'évaluation de l'impact, nous avons développé des modèles climatiques régionaux et des modèles hydrologiques régionaux.

Dans l'évaluation de la vulnérabilité, nous avons examiné les 3 composantes clés : exposition, sensibilité et la capacité d'adaptation qui est un déterminant majeur de la vulnérabilité des secteurs clés et les principaux groupes de population. Nous avons développé le modèle de changement climatique régional. Dans le modèle de circulation générale, vous avez différentes sous régions qui se trouvent dans différentes régions et l'une d'elle est considérée comme une valeur ajoutée à cette initiative. Si nous avions regardé le monde arabe comme une région intégrée, il s'agit d'une région où les eaux partagées sont prédominantes et où les ressources en eau au niveau du bassin du Nil précisément demandent de cibler l'impact du changement climatique.

Les principales conclusions sur le Nil bleu :

- Une élévation significative des températures
- Une réduction des précipitations attendues

En termes de vulnérabilité : les principaux secteurs qui seront touchés sont l'agriculture, les eaux souterraines et la santé publique.
On ne doit pas regarder l'importance, mais nous devons nous rassembler davantage au niveau du bassin afin d'avoir une bonne compréhension de l'impact, l'un des principaux messages est que nous devons faire davantage d'études au niveau du bassin.
J'ignore le Tigre et l'Euphrate, sachant qu'il fera l'objet d'un colloque l'année prochaine, mais c'est à peu près pareil au bassin du Nil sur le plan de la vulnérabilité.
Les principales conclusions du projet RICCAR sont : une température plus élevée et une diminution des précipitations mais avec des variations, mais quand nous parlons d'une température plus élevée, il faut préciser qu'il s'agit des phénomènes météorologiques extrêmes et c'est le nombre de jours consécutifs avec de très haute température (40ºC) qui touche vraiment le changement climatique.
En terme d'analyse à nouveau comme je viens de le mentionner, le changement climatique a un impact important sur les ressources en eau partagées. De ce fait la gestion des ressources en eau partagées devient extrêmement difficiles en matière de l'évaluation de vulnérabilité sachant que le secteur agricole est l'un des secteurs les plus vulnérables. La capacité d'adaptation est à durée déterminée dans ce processus.

Quelles sont les implications politiques des effets du changement climatique ? Je conclue avec cette diapositive. Avant tout, le changement climatique est une réalité même si nous pouvons dire que la plupart de la région se place entre région modérée et très vulnérable, mais cela ne veut pas dire quand nous disons que c'est modérément vulnérable qu'aucune action n'est nécessaire, il faut agir et les plans de changement climatique font partie des plans nationaux de développement et la mise en correspondance des plans de développement durable, le deuxième point insiste sur l'importance d'entreprendre l'évaluation au niveau du bassin pour mieux comprendre l'effet du changement climatique.

Ce qui est très important est d'encourager le travail avec les pays membres sur des plans nationaux. Nous tenons à encourager les chercheurs à s'engager plus et à utiliser le résultat de ces découvertes pour développer des recherches et des articles dans les revues spécialisées parce que c'est la seule façon par laquelle ils influeront sur la façon de présenter les rapports et c'est une dimension importante à travers laquelle nous voulons voir l'élaboration des politiques et de l'Hydrodiplomatie

Professeur Daene McKinney, Université de Texas- Austin

Il me semble que lors mon dernier discours ici, on m'avait demandé de parler de l'eau et de l'adaptation dans le contexte du support décisionnel, qui est un aspect important de tout cela, et j'ai été très heureux d'entendre Jean-François parler du rapport de l'UNECE (Commission Economique pour l'Europe des Nations-Unies) sur l'importance de l'adaptation dans les bassins transfrontaliers. Je pense que parmi les nombreuses choses qui en ressortent, l'une des plus importantes est la manière de prévenir les conséquences des mesures d'adaptation unilatérales.

Les accords transfrontaliers doivent être flexibles : une fois fondés sur des volumes absolus, ils deviennent problématiques lorsque le volume varie, particulièrement en cas de baisse. Je ne vais pas passer beaucoup de temps à parler des systèmes de support décisionnel, ils sont très importants pour rassembler des données, les analyser, imaginer les décisions que l'on pourrait vouloir mettre en place dans le bassin. Je pense qu'à ce stade nous comprenons tous les bassins du Moyen-Orient ; nous parlons ici du bassin du Nil, qui est l'un des plus vastes et importants de la région, quoique pas le plus important ; aucun d'entre eux n'est le plus important mais il s'agit certainement de l'un des plus importants.

Dans ce bassin, il y a bien sûr deux branches principales, les Nils Blanc et Bleu, mais concentrons-nous ici un instant sur le Nil Bleu, puisqu'il dispense de l'eau qui coule en aval du bassin et pensons à ce que nos plus gros efforts dans le modelage du climat du futur nous disent dans le bassin ; l'une de ces choses est que le débit, les précipitations et le débit qui en découle, vont augmenter. Bon, il s'agit de la bonne nouvelle.

La mauvaise nouvelle est que la variabilité du débit va également augmenter, donc la question de gérer ces eaux devient plus complexe puisque vous avez des débits plus importants et moins importants (qu'actuellement).

Monsieur Ilan Juran, NYU

C'est un plaisir d'être ici, je veux remercier tout le monde ici ; les membres de la société civile, les chefs d'entreprise et les organisations dans lesquelles nous sommes tous impliqués afin de trouver des solutions ensemble pour faire face aux défis du développement durable et à l'impact du changement climatique. Je voudrais tout particulièrement remercier le Prof. Fadi Comair, qui a invité Academia et m'a demandé de la représenter ce soir car, oui, il m'est plaisant d'être le dernier. Mais nous croyons aux cycles, et dans les cycles, être le dernier signifie introduire le futur, et nous croyons que c'est ce que Academia devrait faire. Nous croyons que le rôle de l'université est de comprendre les défis et d'apprendre des experts dans cette roue afin de préparer et d'éduquer les prochaines générations qui mèneront la résolution des défis dont nous allons discuter ce soir.

Nous croyons aussi qu'Académia est la source qui doit travailler avec chacun d'entre vous afin de développer des solutions, de mener l'innovation que nous ne pouvons obtenir sans votre expertise, sans votre savoir et sans l'opportunité de mettre en place et d'accéder aux solutions. Dans cette perspective, l'université est un tout puisqu'elle est à la base du savoir, et je crois avec le Prof. Comair et notre groupe de l'UNESCO-IHP sous la direction de Blanca Jimenez et d'autres experts, nous croyons que la voie à suivre est celle du développement des connaissances de base qui est inspiré et mené par ce que nous nommons « Environmental Coastal Observatory for Mediterranean Eco-Sustainable Development ». Le Prof. Scoullos a mentionné ce soir la nécessité de partager les informations comme étant un moyen et un outil de base pour mettre en place l'Hydrodiplomatie.

M. le président, Mme Blanca, je ne veux montrer qu'une image qui résumera tout. Ce que nous voyons ici est l'établissement de la base de données de connaissances à l'Observatoire ECOMED. Ces observatoires devront être établis sous la direction de la société civile et du gouvernement local dans les pays qui souhaiteraient intégrer le programme. Il s'agit d'une initiative de l'UNESCO-IHP actuellement soutenue par des opérateurs comme SEA, par des universités que j'ai le plaisir de représenter ce soir et bien sûr par le PEMOB et W-Smart qui a déjà été mentionné auparavant. L'idée est de mettre en place une surveillance des écosystèmes côtiers afin d'évaluer leur état, leur pollution et les risques qu'ils encourent.

Nous croyons fermement encore une fois que cet observatoire doit rassembler, comme le Prof. Fadi Comair a rassemblé ce soir l'économie, les meneurs nationaux, les meneurs locaux... Academia et cet observatoire devront non seulement soutenir les échanges d'expériences, la surveillance de la pollution des écosystèmes, la gestion transfrontalière et la gouvernance des ressources en eau mais aussi soutenir des universités, Academia, des instituts de recherche et des instituts hydrologiques pour échanger des informations dans le but de partager la croissance et le développement durable communs à toutes les communautés de la région. Je souhaiterais vous remercier, et dire que nous avons hâte de travailler avec chacun d'entre vous sur ce programme. Notre intention est que nous prévoyons d'organiser en juin 2018 une conférence internationale sur le programme ECOMED pour l'établissement d'observatoires, avec des observatoires-pilotes dans les Etats intéressés travaillant avec Academia et les industries afin d'atteindre les objectifs de la région.

Ambassadeur représentant l'Egypte:

Je veux vous parler tout d'abord de l'importance de la coopération et rejeter toutes les hypothèses de la mort en cas de manque de l'eau. Nous soutenons complètement la coopération, mais malheureusement aucun des événements auxquels nous avons participé n'a mentionné comment coopérer, ce qu'est la base de la coopération. C'est essentiel et nul sur terre n'est en désaccord avec nous quand il s'agit de la coopération. Nous sommes tous d'accord sur la coopération, mais quelles sont les bases de cette coopération ? En tant que représentant de l'Egypte, nous croyons que la base de cette coopération devrait être le droit international. Il y a le principe du droit international régissant l'utilisation des ressources en eaux transfrontières dont la notification préalable est indispensable.

Le troisième point est que l'Egypte devrait bouger, l'Egypte a bougé et a engagé beaucoup de procédures afin d'atteindre les objectifs convenables dans le bassin du Nil. Nous avons présenté une proposition pour aller de l'avant et pour s'entendre sur le principe de coopération et nous revenons à l'importance du travail ensemble et l'importance d'établir la confiance mais malheureusement ces propositions ont été rejetées avant même d'en parler.

Donc si les gens veulent parler du mouvement égyptien, nous ne sommes pas les seuls qui devraient prendre ce lourd fardeau sur nos épaules pour trouver des solutions. Nous avons également présenté des propositions différentes et ces dernières ont également été rejetées.

J'ai entendu parler du remplissage des barrages. Je dois dire sur ce sujet que le remplissage des barrages est décidé au sein de la déclaration des principes. La déclaration des principes a mentionné que les 3 pays qui ont signé devraient s'entendre sur les premières procédures de remplissage et la règle de fonctionnement du barrage d'après les études qui ne sont pas encore finalisées. Le chemin d'accès technique est confronté à une déclaration parmi les 3 pays.

Mon dernier point concerne la domination des pays en aval. Je vais parler au nom de l'Égypte, je ne vais pas parler au nom de n'importe quel pays mais au nom de l'Egypte. Le cadre juridique du bassin du Nil, ce même cadre si vous allez aux accords de 1997, a donné un rôle à l'accord actuel régissant le partage de l'eau sur le bassin du Nil. Il a pris en considération et n'a pas négligé cet élément du tout et les gens peuvent chercher et trouver les informations nécessaires sur l'accord de 1997 et voir le CFA. Nous avons des problèmes avec le CFA ; comme un dernier pays d'aval on ne peut pas accepter l'accord qui ne régit pas le projet sur les ressources en eau partagées, il devrait y avoir un mécanisme prenant en compte, et je suis fier de dire et je dis cela à chaque fois : la commission du Sénégal est l'une des commissions les plus réussies sur terre.

Comment régit elle sa part ?

1 - Une procédure claire pour une notification principale et simple.

2 – Le partage des avantages, alors ils l'ont bien accepté et il y a des leçons apprises que nous devons prendre en considération.

Ambassadeur chargé du dossier Nil – Éthiopie

Je suis le chargé d'affaires à l'ambassade éthiopienne.

J'aimerais commencer par dire que les discussions dans les conférences en lien avec un sujet tel que le Nil ne peuvent se faire sans l'implication de l'Ethiopie, qui est la source du Nil ; 86% de la source du Nil et je regrette que nous n'ayons pas été invités, que nous n'ayons pas eu la chance de plaider notre cause dans cette affaire. Je souhaiterais simplement essayer de dire deux ou trois choses d'ordre général, je n'entrerai pas dans les détails car cela prendra beaucoup, beaucoup de temps et je ne veux pas prendre de votre temps. En premier lieu, quelques erreurs factuelles ont été commises par les conférenciers aujourd'hui et elle doivent être rectifiées :

La première est liée à l'accord de 1959 : l'accord de 1959 entre l'Egypte et le Soudan, l'Ethiopie n'en faisait pas partie ; elle n'était pas partie-prenante de cet accord et ne peut être contrainte par lui ; il est d'usage international commun de ne pas respecter un accord dont vous n'êtes pas partie-prenante.

La seconde est liée aux traités coloniaux -auxquels certains font référence- et ceux-ci ne sont pas des questions qui devraient être soulevées ici car il s'agit d'Histoire ancienne. Permettez-moi d'aborder mon second point ; la conférence doit être un dialogue, doit être une coopération, c'est ce que soutient l'Ethiopie depuis le début et l'initiative qu'il a fallu prendre pour établir le comité international d'experts, à laquelle l'Ethiopie n'a été contrainte ou forcée ni par les lois internationales ni par les usages coutumiers. Il a donc fallu cette initiative pour établir cela car elle comprend, elle croit fermement à la valeur du dialogue, à la valeur de la coopération.

Non seulement elle a rendu publiques toutes les sources en lien avec le barrage Renaissance, mais nous avons travaillé de manière très, très coopérative depuis le début et jusqu'à maintenant, tout le monde sait donc qu'après l'établissement du comité international d'experts, il y a eu les NTC, les Comités Techniques Nationaux, et ils ont établi des dialogues, mené des négociations de bout en bout, il y a eu dix-sept rencontres et ça n'est pas une chose qu'il est aisé de délaisser. Nous sommes donc dans un esprit de coopération, un esprit de dialogue, et il nous faut continuer en ce sens et je n'accepte pas les déclarations qui sont ressorties de ce forum, à savoir qu'il y a eu des tensions, qu'il y a eu une crise. Il n'y a pas de

crise sur le Nil, il y a une source et un potentiel pour la coopération. Le Nil ne peut être une source de tensions, seulement de coopération.

Comme l'a dit le fameux Egyptien (fils de Nukruma), nous peuples d'Ethiopie et d'Egypte avons des destinées entremêlées. Il ne s'agit pas seulement de l'Ethiopie et de l'Egypte, il s'agit de l'Ethiopie et du Soudan, et il s'agit du Soudan, de l'Egypte, de l'Ethiopie et de chacun d'entre nous. Alors nous travaillons, je veux appuyer et souligner le fait que nous travaillons dans un esprit de coopération et nous continuons en ce sens et nous ne voyons pas de problème politique ou de quelque nature que ce soit. Chaque problème que nous soulevons en lien avec le Nil devrait passer par ce qui a déjà été mis en place, à travers les mécanismes techniques qui sont déjà là et qui ont prouvé leur efficacité. Il pourrait y avoir, vous savez, ici ou là, il pourrait y avoir quelques désaccords, ce qui est naturel dans toute négociation et dialogue. Ce qu'il nous faut donc faire, c'est de nous attacher fermement aux mécanismes qui ont été établis : les mécanismes techniques et les mécanismes ministériels. Nous avons la forme et nous devons l'exploiter, et nous devons le faire vite. Je suis entièrement d'accord avec tous ceux d'entre vous qui ont insisté sur le fait que nous devions nous hâter, par exemple nous parlons du Bassin du Nil ; l'Initiative du Bassin du Nil est là depuis 1999, pourquoi ne va- t-elle pas plus loin pour devenir une commission ou une autorité ? Pourquoi ? Nous en avons besoin et nous travaillons en ce sens.

Malheureusement -je ne veux pas viser l'Egypte ou quoi que ce soit- mais il me faut dire ici que l'Egypte a tenté de bloquer les fonds que nous recevons, que le Bassin International du Nil reçoit de certaines sources. Cela n'est pas productif pour l'Egypte, ce n'est productif pour personne. Nous devons donc travailler dans un esprit de coopération, dans un esprit de gouvernance régionale. Donc, je pense...peut-être que dans un futur proche, je veux dire, dans le futur, lorsqu'il y aura ce genre d'évènements, ce genre de forum, je pense... que l'esprit du dialogue est l'inclusion- il nous faut être inclusifs, nous devons entendre l'autre point de vue de l'histoire.

Conclusion :

Monsieur Fadi Comair, Membre de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer et Président de MEDURABLE

Chers collègues,

J'ai constaté, au fil des interventions, qu'il y a plusieurs barrières à franchir et de multiples obstacles à dépasser afin non seulement de sécuriser l'eau mais de sécuriser l'usage de l'eau dans le cadre du Bassin du Nil et de penser aux Générations futures et comment sécuriser l'alimentation pour les générations futures.

Je crois que l'organisation de ce colloque constitue en effet l'inauguration indispensable de la coopération sur le bassin du Nil. Tous les intervenants ont parlé de la coopération sur le bassin du Nil et voilà que les problèmes hydriques et les négociations qui ont été lancées il y a plusieurs années confirment notre implication dans cette démarche hydrodiplomatique sur tous les bassins transfrontaliers du Moyen-Orient. Je voudrais revenir à ce que S.E.M. Moratinos a proposé ; il a proposé que notre futur, le futur des générations qui repose sur une nouvelle diplomatie, une nouvelle diplomatie qui implique tout d'abord la volonté politique mais aussi qui implique toutes les composantes de la société, les organisations non-gouvernementales, les scientifiques et les experts que nous sommes afin de constituer une école de l'Hydrodiplomatie et que cette école soit peut être une plate-forme pour trouver des solutions concrètes à nos différends.

Mesdames et Messieurs il ne me reste qu'à remercier le Sénateur Olivier Cadic qui nous a ouvert l'opportunité cette année aussi pour lancer cette initiative au Sénat et on vous donne rendez-vous en 2018 sur l'Hydrodiplomatie de l'Euphrate avec l'Iraq en tant que pays à l'honneur.

Monsieur Olivier Cadic
Sénateur représentant les français établis hors de France

Puisqu'il me revient de conclure, je voudrais commencer par remercier le ministre égyptien Mohammad Abdel Ati pour son intervention. C'était effectivement le Nil et évidemment comme on l'a dit au départ il traverse 10 pays mais vous avez une approche globale pour traiter ce sujet, et vous n'avez pas cherché à privilégier un côté sur l'autre mais vous avez essayé de faire prendre conscience à chacun l'enjeu global sur la question du Nil.

Des phrases comme ça me reviennent et qui ont été dites par les intervenants « on ne doit pas se concurrencer sur l'eau », « tu ne peux pas gagner aux dépends de ton voisin » c'est notre ministre qui l'a dit, « partager l'eau c'est partager notre destin » « sink together in the absence of cooperation or swim together » et je pense que tout ça, toutes ces phrases qui arrivent et je peux en citer bien d'autres, ont permis d'entendre un écho de la proposition de S.E.M. Moratinos d'effectivement passer à l'action.

Comment d'un colloque pourrait-on faire émerger une initiative ? Ça c'est Fadi qui est un homme d'action et je crois que l'arrivée impromptue de ces deux personnes qui ont souhaité à la fin de la journée intervenir, montre qu'il y a besoin maintenant à la fin de ce colloque peut-être de créer ce petit groupe qui va venir faire la jointure et permettre justement d'avancer car quand on a des gens de bonne composition on a envie de trouver des solutions et c'est là justement où la diplomatie prend tout son sens. Je vais partager avec vous la vision de l'entrepreneur, cette vision dit que la meilleure manière de régler un problème c'est d'éviter qu'il apparaisse et c'est la beauté de l'action du politique, du diplomate… la beauté alors n'est pas le fait de sortir d'un conflit mais d'éviter que ce conflit apparaisse. Alors voilà l'eau ne doit pas être source de conflit parce que l'eau est source de vie ; mieux vaut prévenir que guérir ; c'est la doctrine de Fadi, c'est sa conviction, elle m'anime aussi et j'espère que grâce à vous tous cette conférence y contribuera.

Déclaration

A Paris, au Sénat le 11 décembre 2017, un colloque a été organisé à l'initiative d'Olivier Cadic, Sénateur des Français établis à l'étranger et le Directeur Général des ressources hydrauliques et électriques Dr. Fadi Comair pour analyser les problèmes du Bassin du Nil.

Les participants à ce colloque ont adopté les points suivants:

Les enjeux de l'eau occupent une place prégnante sur le devant de la scène au Moyen-Orient et restent un défi majeur pour la plupart des pays, notamment la réalité de l'accès aux ressources hydriques dans la Méditerranée.

Depuis toujours, l'eau était un des enjeux les plus importants du Proche-Orient. Elle l'est aujourd'hui plus encore du fait que l'ensemble des États des trois bassins hydrographiques (l'Euphrate, le Jourdain et le Nil) ont atteint une exploitation maximale de l'eau disponible et un fort taux de croissance démographique qui pèse lourd sur ces pays, engendre de grandes répercussions sur leur développement économique, social et politique et menace la sécurité de la région.

Dans ce contexte transnational, cette instabilité appelle une réaction immédiate et collective, d'où surgit le besoin urgent d'avoir recours à l'Hydrodiplomatie ; ce concept qui ouvre de nouvelles perspectives, de nouvelles portes, et permet la gestion durable et équitable des eaux transfrontalières de manière efficiente, tout en offrant une gouvernance coopérative sculptée à la taille de chaque pays et aux caractéristiques de chaque bassin. Ainsi, l'Hydrodiplomatie donne un nom à la position défendue de façon constante par la France, d'un dialogue continu et d'une coopération économique renforcée .

Partant de là, il faut savoir que l'accès à l'eau est un problème de gouvernance avant tout, et non de disponibilité. Il faut instaurer un dialogue entre les pays concernés lorsqu'il s'agit de la question de la gestion de l'eau.

Le Nil, sujet de cette conférence, traverse 11 pays qui sont : le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, le Congo, le Burundi, le Kenya, l'Erythrée, l'Ethiopie, le Soudan du Sud et le Soudan et rejoint la Méditerranée à travers l'Egypte, et connait

un nouvel essor lié à la construction du barrage de la « Grande Renaissance » éthiopien.

Le conflit du bassin nilotique fait partie des trois conflits majeurs dans le monde concernant le partage des eaux et intéresse plus particulièrement l'Egypte, l'Ethiopie et le Soudan.

La problématique de l'eau est un point vital pour l'Egypte dont le territoire est implanté dans un des plus grands déserts du monde. D'un point de vue économique, le Nil est le principal outil du développement et de la richesse des nations concernées sachant que plus de 90% de la population égyptienne vit sur les bords du Nil et que l'économie entière de l'Egypte repose sur ce fleuve et sur son apport hydrique ; ceci montre le danger que pourrait causer le projet éthiopien s'il ne prend pas en considération la présence et la situation des pays riverains.

La pluralité des pays avoisinant le Nil, due notamment à sa grande taille, pose sans aucun doute nombre de problèmes en terme de gestion de l'eau, de l'approvisionnement et de son utilisation.

Le Nil est menacé et fait face de nos jours à une situation géopolitique difficile : fort accroissement démographique, crue du Nil en baisse, sécheresse lourdement destructrice, dépendance économique et politique aggravée par l'absence de complémentarité et de coopération entre les trois États riverains : l'Égypte, le Soudan et l'Éthiopie.

A ce niveau-là, l'eau provoque par sa distribution et sa géographie nombre de problèmes et de tensions exacerbés par divers moyens de pression, source de conflits à venir.

Au regard de la répartition très inégale des ressources hydriques du Nil, l'enjeu puissant et important que présente l'eau pourrait devenir la cause de prochaines guerres.

La question de la guerre de l'eau domine depuis plusieurs décennies les relations internationales en Afrique de l'Est et pèse lourdement dans la diplomatie égyptienne.

Malgré une situation tendue et potentiellement explosive, de nombreuses initiatives et de nombreux projets communs viennent contrebalancer les désaccords et les motifs de conflit, reflétant une volonté constructive indéniable de la part des pays

concernés, mais aussi l'importance accordée par la communauté internationale à la question du Nil. Neuf pays se sont associés au côté de l'Egypte au sein de l'Initiative du Bassin du Nil (IBN) mise en place en 1999 avec l'aide de la Banque Mondiale afin de renverser la tendance historique des confrontations et conflits et exploiter le Nil comme un catalyseur de coopération et d'intégration.

Le soutien de la communauté internationale est vital pour encourager et consolider la coopération entre les pays nilotiques. Cela concerne d'abord, bien entendu, le soutien financier.

La question de la coopération n'est pas seulement dans la répartition des eaux mais aussi des solutions de récupération et réutilisation de l'eau optimales et cela constitue une partie de la négociation.

En somme, l'eau, source de tensions et d'instabilité peut aussi être un puissant instrument de coopération et un appel à une intégration régionale pouvant encourager le dialogue sur les eaux transfrontalières en intensifiant les échanges et la communication paisible entre les pays du Nil.

Les plans coopératifs nationaux et régionaux doivent être de plus en plus liés. Grâce à cette plus grande connectivité, les pays du Nil peuvent avancer conjointement vers un développement économique plus fort aux niveaux régional et national, tout en construisant des interdépendances qui renforcent la confiance et génèrent des processus à long terme d'engagement politique et de coopération. En fin de compte, s'éloigner des perceptions profondément enracinées et adopter d'autres idées réalistes permettra aux pays du Nil de franchir le pas vers cette nouvelle ère de coopération régionale basée sur une Hydrodiplomatie active et une démarche participative entre les États concernés.